Saint-Genès-Champanelle

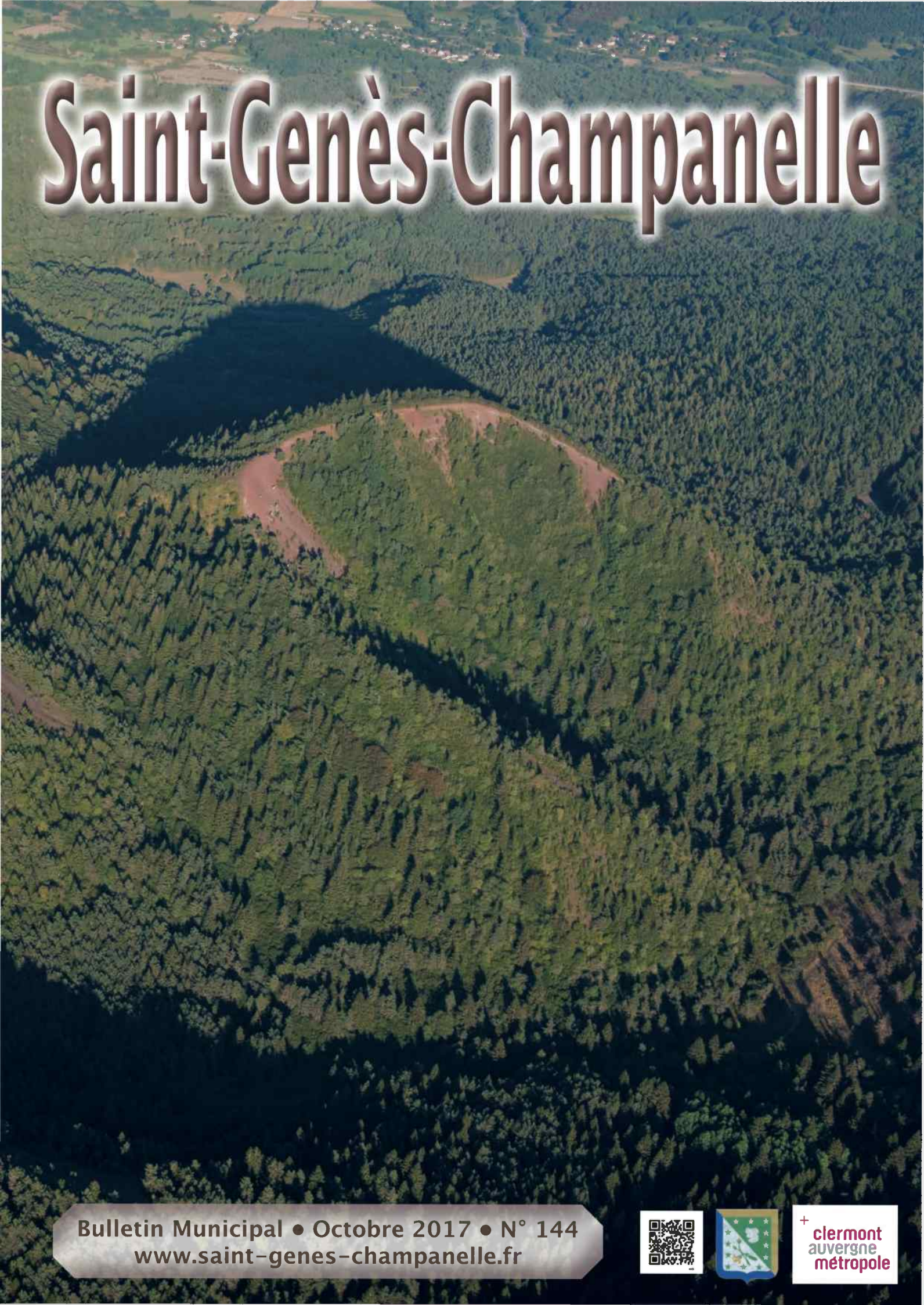

Bulletin Municipal • Octobre 2017 • N° 144
www.saint-genes-champanelle.fr

+ clermont auvergne métropole

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ..... page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS

CARNET DE BORD ..... pages 4 et 5

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ..... page 6

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ..... page 6

SÉNATORIALES ..... page 7

TRAVAUX

POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ..... page 7

JOB'CHANTIERS – CHANTIERS D'INSERTION ..... page 7

REMERCIEMENTS EMPLOIS SAISONNIERS ..... page 7

ACTUALITÉS

SOCIAL ET SCOLAIRE ..... pages 8 à 13
- Ecole élémentaire: labellisation E3D
- Expo photo : c'est dans la boîte
- Groupe scolaire Les Volcans : présentation des enseignants
- Multi accueil
- Marie-Hélène Baudin quitte l'école ...
- Mathieu Pieyre arrive à l'école...
- Ainsi que Nadia Descours en cuisine au restaurant scolaire
- SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun)
- Restaurant scolaire
- La rentrée des activités périscolaires 2017-2018
- Garderie périscolaire
- Centre de Loisirs sans hébergement du mercredi
- La Mission Locale, l'interlocuteur privilégié des jeunes dans leur recherche d'emploi

AGENDA 21 ..... pages 14 et 15
- « ADIL 63 » – Maison de l'Habitat
- Communiqué : attention ! Installations photovoltaïques et démarchage à domicile
- Nos déchets et leur devenir...
- Les prochaines actions de l'Agenda 21 sur le thème de la biodiversité
- Jardins en Herbes

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT page15

VIVRE ENSEMBLE QUELQUES RÈGLES CITOYENNES ..... page 16
- Lutte contre les nuisances sonores
- L'écobuage et les feux de plein air
- Taille des haies
- Règles de distance et de hauteur pour les plantations en limite de propriété
- Récupération des fruits et fleurs
- Urbanisme
- Les poubelles
- Chiens errants

FIBRE OPTIQUE ET RÉSEAUX MOBILES ..... page 17

COMMISSION JEUNES ..... page 17

CULTURE ..... pages 17 et 18
- Soirée accordéon Chantal Caissier
- Exposition « Regards d'artistes sur Auvergne-Rhône-Alpes »
- Art'Air s'aère au fil de l'Artière
- Découverte d'ailleurs : La Nouvelle Orléans
- Concours photo

« Arbres extra ordinaires »

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

VERS LA MÉTROPOLE ..... page 19

VIE ASSOCIATIVE

ADMR ..... page 18
- Conférence Maltraitance / Bientraitance
- Après-midi ludique pour les personnes âgées
- Loto

OFFICE CHAMPANELLOIS ..... pages 19 et 20
- 13 juillet
- Challenge départemental et régional séniors
- Forum
- Livre sur Laschamps

et sortie de celui de Pardon

ESPOIR ET SOLIDARITÉ ..... page 20

LOISIRS ET RENCONTRES SORTIE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ..... page 20

SOCIÉTÉ DE PÉTANQUE ..... page 20

UNE CHAMPIONNE DE TENNIS À SAINT-GENÈS ..... page 21

DÉFI VTT HORS NORME GAGNÉ PAR FRANCK GÉLY ..... page 21

MANIFESTATIONS FESTIVES ET ASSOCIATIVES ..... pages 22 et 23

A VOTRE SERVICE ..... pages 24 et 25

Couverture : Photo aérienne puys de la Vache et Lassolas – Jodie Way

Nous remercions les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité.
Pensez à les consulter et à utiliser leurs services.

Directeur de publication : Roger GARDES – Responsable d'édition : Alain BOUDET
Régie publicitaire : Groupe Drouin – Tél. 04 73 26 44 50
RÉALISATION - IMPRESSION : GROUPE DROUIN MAÎTRE IMPRIMEUR 04 73 26 44 50 IMPRIM'VERT®
Le papier utilisé sur cette brochure est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.
PEFC PEFC/10-31-1740

LE MOT DU MAIRE

Champanelloises, Champanellois,

Avec les élections sénatoriales du 24 septembre nous avons terminé cette longue série de consultations démocratiques qui ont profondément renouvelé nos représentants au plus haut niveau de l'État et du gouvernement mais aussi à l'Assemblée nationale et à un degré moindre au Sénat. Au terme d'une campagne électorale plus apaisée qu'aux législatives, les 1771 grands électeurs du Puy-de-Dôme ont choisi comme sénateurs **Jacques-Bernard Magner**, sénateur sortant, qui sera pour cette nouvelle mandature accompagné de **Jean-Marc Boyer** et de **Eric Gold** qui vont découvrir la Haute Assemblée. Souhaitons-leur une pleine réussite dans leur fonction au service de leur territoire et de notre pays.

Pendant cette période notre communauté urbaine a aussi beaucoup avancé sur sa transformation en Métropole institutionnelle. Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement lors de sa séance du 30 juin dernier et le Conseil municipal de Saint-Genès le 21 septembre. Dès que la majorité qualifiée requise sera atteinte il appartiendra au Préfet de prendre l'arrêté nécessaire pour qu'au 1er janvier 2018 Clermont Auvergne Métropole, dotée de nouvelles compétences, soit reconnue au plan national comme une véritable Métropole. Nous en aurons ainsi terminé pour longtemps avec les très nombreuses évolutions qui bouleversent profondément notre organisation territoriale.

Dans ce nouveau cadre nous aurons les moyens d'être plus efficaces qu'auparavant mais nous ne devrons jamais négliger les liens de proximité qui restent le fondement même de la vie communale, ni les dossiers qui ne seront pas gérés dans le cadre de la Métropole. Il en va ainsi notamment de la rénovation et de l'agrandissement de notre groupe scolaire, investissement majeur de ce mandat. Le dossier suit son cours normalement et nous pouvons toujours espérer sa finalisation pour la fin de l'année.

La rentrée scolaire s'est passée dans des conditions particulières compte tenu du chantier en cours mais tous les partenaires de l'école, largement consultés, ont bien compris la nécessité de cette période transitoire afin d'améliorer les conditions de travail des élèves, des enseignants et du personnel communal. C'est aussi avec des visages reposés et des sourires épanouis que s'est déroulée la rentrée associative comme en a témoigné la réussite du forum des associations qui a permis à tous ceux qui le souhaitent de trouver leur bonheur dans la très large panoplie des activités proposées.

Parmi les autres dossiers importants sur lesquels nous travaillons sans relâche celui de l'arrivée de la fibre optique et de la 4G sur notre commune mérite d'être signalé. Au terme de différentes réunions avec nos partenaires et en particulier les services d'Orange la prise en compte de nos demandes insistantes s'améliore. L'arrivée du très haut débit, fortement attendue, se fera progressivement en donnant la priorité aux villages actuellement les plus mal desservis. L'étude en cours s'affine progressivement, les armoires de branchement seront installées à partir de 2018 et dès l'année suivante de nombreux Champanellois pourront être raccordés.

Ces dossiers essentiels mais aussi tous les sujets qui vous concernent peuvent être abordés lors des 9 réunions publiques de mi-mandat que nous organisons à votre intention en septembre et octobre. Quand vous lirez ce bulletin elles arriveront à leur terme et elles nous auront permis de rendre compte de manière plus détaillée de notre action à votre service tout en cernant au mieux les attentes qui sont les vôtres. Nous sommes en effet persuadés que la démocratie représentative doit toujours être vivifiée par différentes formes de démocratie participative comme ces réunions de concertation fort utiles.

Votre maire, Roger Gardes
Vice-président de Clermont Auvergne Métropole
Vice-président du Parc des Volcans

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Comite d'aménagement du parvis Mairie et Maison des Associations

Carnet de Bord

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions. Parallèlement se tiennent de nombreuses réunions telles les commissions communautaires, les conseils d'administration, les assemblées générales associatives et les commissions municipales ainsi que les rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

1ER JUIN
- Comité syndical du Grand Clermont (R. Gardes)
- Pêche électrique sur l'Auzon avec la Métropole et la société de pêche (N. Imbaud)
- Préparation du spectacle de résidences d'artistes (P. Vieira, A. Thibault)

2 JUIN
- Bureau de Clermont Auvergne Métropole (R. Gardes)
- Bureau et assemblée générale de l'agence d'urbanisme (R. Gardes)
- COT (Contrat d'Objectif Territorial) pour les économies d'énergie (N. Imbaud)

6 JUIN
- Etude du réseau internet au groupe scolaire (A. Boudet)
- Entretiens pour les emplois d'été (C. Vial)
- Concertation pour la préparation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) (E. Hayma)

7 JUIN
- Commission sport à la Communauté urbaine (E. Hayma)
- Commission voirie et transports à la Communauté urbaine (A. Désèmard)
- Etude d'un jardin partagé à Berzet (P. Vieira, A. Boudet, A. Beaumont, A. Duvivier)
- Bornage au bourg de Saint-Genès (E. Hayma)

8 JUIN
- Comité de pilotage d'AuverMoov au SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désèmard)
- Présentation du spectacle Résidences d'artistes à la maternelle (P. Vieira)
- Commission déchets à la Communauté urbaine (N. Imbaud)

9 JUIN
- Programme de la régie eau de Clermont Auvergne Métropole (C. Vial)
- Assemblée générale du club de football (R. Gardes, P. Vieira)
- Réunion sur l'enseignement artistique à la Communauté urbaine (N. Imbaud)

10 JUIN
- Atelier sur l'aménagement de la zone du col de Ceyssat (R. Gardes)
- Manifestation de la route des villes d'eaux au Puy-de-Dôme (R. Gardes)

12 JUIN
- Commission de sécurité pour la salle de La Grange (F. Merlin)
- Commission environnement à la Communauté urbaine (R. Gardes, N. Imbaud)
- Commission tourisme et urbanisme à la Communauté urbaine (R. Gardes)
- Bilan suite à l'ouverture de l'agence postale à la mairie (C. Vial, Y. Chauvet)

13 JUIN
- Comité du SIT (Syndicat Intercommunal Thermal) à Royat (R. Gardes)
- Présentation de l'activité touristique au château de la Batisse (R. Gardes)
- Commission habitat, politique de la ville à la Communauté urbaine (A. Désèmard)
- Conseil d'administration du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) à Theix (N. Imbaud)

14 JUIN
- Départ en retraite à la direction régionale d'Orange (R. Gardes, A. Boudet)
- Conseil de la régie eau et assainissement de la Communauté urbaine (C. Vial)

15 JUIN
- Réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à la Communauté urbaine (Y. Chauvet)
- Comité consultatif du commerce à Pascalis (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'agence d'urbanisme à la Communauté urbaine (R. Gardes)
- Commission d'exploitation du SMTC (A. Désèmard)
- Conseil d'administration du SICAS sur les tarifs (Ecole de musique intercommunale de Ceyrat - Aydat - Saint-Genès-Champanelle) (N. Imbaud, A. Thibault, A. Beaumont, G. Dellavedova)
- Réunion sur TEP-CV2 (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) (N. Imbaud)

16 JUIN
- Bureau de la Communauté urbaine (R. Gardes)
- Réunion du président et des vice-présidents du Grand Clermont (R. Gardes)
- Réunion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (R. Gardes, A. Désèmard, R. Orban, A. Thibault, G. Dellavedova)
- Définition des accords-cadres pour étude et travaux à la régie eau et assainissement (C. Vial)
- Assemblée générale de la FREDON Auvergne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) (N. Imbaud)

19 JUIN
- Départ de la grande randonnée organisée par la clinique des 6 lacs à Chamalières (R. Gardes)
- Réunion du pôle de proximité en mairie de Saint-Genès (R. Gardes, C. Vial, N. Imbaud, E. Hayma)
- Rencontre avec les services d'Orange pour étudier l'arrivée de la fibre sur la commune (R. Gardes, C. Vial, N. Imbaud, A. Boudet)
- Organisation de la desserte des déchets sur le bourg de Saint-Genès (C. Vial)
- Rencontre avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie de l'Agglomération Clermontoise) (A. Désèmard, A. Thibault)
- Réunion du SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon) (A. Désèmard)

20 JUIN
- Commission départementale d'aménagement commercial en préfecture (R. Gardes)
- Conseil de l'école maternelle (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial)
- Réunion sur Natura 2000 de la Chaîne des Puys en mairie de Ceyssat (R. Gardes)
- Réunion du PLIE (Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi) sur l'observatoire des parcours et l'insertion à l'emploi (A. Désèmard)

21 JUIN
- Comité de pilotage aménagement de la place des Carmes à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Comité interfonds des fonds européens dans la nouvelle Région au Conseil régional (R. Gardes)
- Inauguration du square Germaine Albisetti, ancienne résistante, à Gerzat (R. Gardes)

22 JUIN
- Rencontre avec un porteur de projet à l'Office de tourisme intercommunautaire (R. Gardes)
- Accueil de l'employé en charge du tourisme à Ceyrat pour l'été (R. Gardes, A. Boudet)
- Conseil de l'école élémentaire (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial)
- Présentation à Cournon de l'opération « négaWatt » (N. Imbaud)

23 JUIN
- Conseil d'administration de la SPL Clermont Auvergne Tourisme (Société Publique Locale) (R. Gardes)
- Assemblée générale de la SEM Volcans (Société d'Economie Mixte) à Vulcania (R. Gardes)
- Arrachage d'ambroisie à Vic le Comte (N. Imbaud)

24 JUIN
- Festival de pyromélodie à Royat (R. Gardes)

26 JUIN
- Bureau du Parc des Volcans à Montlosier (R. Gardes)
- Projet TEAMM (Territoires d'Expérimentation d'Actions innovantes sur la Mobilité en zone de Montagne) à Rochefort-Montagne (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'Office de tourisme de

Visite du chantier de l'école élémentaire

Clermont-Ferrand (R. Gardes)
• Atelier de réflexion sur la gestion des puys de la Vache et de la Mey (R. Gardes)

27 JUIN
• Accueil au Parc des Volcans d'une réunion sur les fonds européens (R. Gardes)
• Concertation avec les services d'urbanisme de la Communauté urbaine (E. Hayma)

28 ET 29 JUIN
• Rencontre nationale des présidents et directeurs d'EPL (Etablissements Publics Locaux) à Paris (R. Gardes)

29 JUIN
• Préparation de l'agenda 2018 avec l'entreprise concernée (A. Boudet)
• Réunion de la régie eau et assainissement à la Communauté urbaine (C. Vial)
• Réunion du SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) (A. Désèmard, R. Orban, A. Thibault)

30 JUIN
• Conseil communautaire à la Communauté urbaine (R. Gardes)

1ER JUILLET
• Rencontre avec les responsables du Comité des fêtes de Thèdes (R. Gardes)

3 JUILLET
• Comité de pilotage du schéma de transition énergétique à la Communauté urbaine (R. Gardes)
• Comité de pilotage du schéma cyclable communautaire à la Communauté urbaine (R. Gardes, N. Imbaud)
• Rencontre avec les responsables d'Orange (A. Boudet)
• Commission accessibilité à la mairie (A. Désèmard, C. Vial)

4 JUILLET
• Entretiens pour le recrutement d'un agent au groupe scolaire (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)

5 JUILLET
• Information sur l'aide à la pierre à la Communauté urbaine (Y. Chauvet)

6 JUILLET
• Assemblée générale de Loisirs et rencontres (R. Gardes)
• Conférence économique et sociale du territoire métropolitain à Polydome (R. Gardes)
• Etude de la viabilité hivernale à la Communauté urbaine (C. Vial)
• Comité syndical du SMTC (A. Désèmard)

7 JUILLET
• Bureau de la Communauté urbaine (R. Gardes)
• Départ en retraite du directeur général des services de la Communauté urbaine (R. Gardes)
• Etude des dossiers des fonds européens de l'Axe 8 à la Communauté urbaine (R. Gardes)
• Assemblée générale du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne (R. Gardes)
• Visite de l'écoquartier de Trémonteix (N. Imbaud, E. Hayma)

10 JUILLET
• Bilan de la situation de la SPL Clermont Auvergne Tourisme (R. Gardes)
• Analyse des dossiers du tourisme au Grand Clermont (R. Gardes)

11 JUILLET
• Rencontre avec un bailleur social pour le projet du Plat d'Auzat (R. Gardes, A. Désèmard)
• Réunion du SSIAD (A. Désèmard, R. Orban)

Rentrée scolaire

12 JUILLET
• Rencontre avec la Fédération des promoteurs à la Communauté urbaine (R. Gardes)
• Assemblée générale extraordinaire de dissolution de l'Office de tourisme de Clermont-Ferrand (R. Gardes)

13 JUILLET
• Comité de pilotage de l'aménagement du centre routier Jules Verne à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
• Réunion sur un projet de Campus au rectorat (R. Gardes)
• Commission accessibilité en mairie (A. Désèmard, C. Vial)

16 JUILLET
• Remise de coupe au tournoi de tennis (E. Hayma, A. Boudet)

20 JUILLET
• Rencontre avec le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme) pour le projet TEP-CV2 (N. Imbaud)
• Rencontre avec le nouveau directeur de l'UDCCAS (Union Départementale des CCAS) (A. Désèmard)

27 JUILLET
• Préparation du projet Axotolt (A. Désèmard, Y. Chauvet)

4 AOÛT
• Réflexion à la Communauté urbaine sur une plateforme digitale des activités de pleine nature à destination des locaux et des touristes (R. Gardes)

5 AOÛT
• Interview à France Bleue Pays d'Auvergne (R. Gardes)

10 AOÛT
• Etude et signature de dossiers avec le notaire de la commune (R. Gardes)

22 AOÛT
• Analyse de la contribution de la Communauté urbaine au prochain DAAC (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) (R. Gardes)
• Préparation de la manifestation Effervescences sur la commune (R. Gardes, P. Vieira)

28 AOÛT
• Etude des tendances de la saison touristique sur le territoire de la Communauté urbaine (R. Gardes)

29 AOÛT
• Etude des travaux d'aménagement du domaine public vers la mairie, le groupe scolaire et la Maison des associations avec l'ensemble des partenaires concernés (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, A. Boudet)

31 AOÛT
• Rencontre avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (R. Gardes, P. Vieira)
• Concertation avec les services d'Orange pour l'arrivée de la fibre sur la commune (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, P. Vieira, A. Boudet, R. Bruguière)

1ER SEPTEMBRE
• Entretiens pour le recrutement de services civiques (A. Désèmard, Y. Chauvet)

2 SEPTEMBRE
• Interview à France Bleue Pays d'Auvergne (R. Gardes)
• Rencontre avec la société de chasse La Champanelloise (R. Gardes, C. Vial, E. Hayma, F. Merlin)
• Forum des associations à Ceyrat (N. Imbaud)

4 SEPTEMBRE
• Visite au groupe scolaire lors de la rentrée des classes (R. Gardes, A. Désèmard, A. Boudet)

7 ET 8 SEPTEMBRE
• Forum international sur le tourisme de demain à Vixouze (R. Gardes)

7 SEPTEMBRE
• Réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) (Y. Chauvet)

8 SEPTEMBRE
• Assemblée générale de l'association des maires ruraux à Charbonnière-les-Varennes (Y. Chauvet)

9 SEPTEMBRE
• Inauguration de la foire de Clermont - Cournon (R. Gardes)

11 SEPTEMBRE
• Rencontre avec les différents acteurs du tourisme à la Communauté urbaine (R. Gardes)
• Rencontre avec les organisateurs et les bénévoles de la randonnée communautaire La Métropolitaine + qu'une balade (R. Gardes)

12 SEPTEMBRE
• Comité de pilotage sur l'enseignement artistique à la Communauté urbaine (R. Gardes, N. Imbaud)
• Commission grands projets et exploitation au SMTC (A. Désèmard, Y. Chauvet)
• Rencontre avec le SIEG en vue de l'implantation de bornes de recharges électriques (N. Imbaud)

13 SEPTEMBRE
• Bureau du Grand Clermont (R. Gardes)
• Assises régionales des EPL à Polydome (R. Gardes)

14 SEPTEMBRE
• Comité de pilotage sur le projet d'aménagement de la place des Carmes à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
• Commission déchets à la Communauté urbaine (N. Imbaud)
• Comité de pilotage sur le projet de création d'une auberge de jeunesse à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
• Vernissage de l'exposition Des Galeries de Jaude aux Galeries Lafayette (R. Gardes)

15 SEPTEMBRE
• Bureau de la Communauté urbaine (R. Gardes)
• Réunion de la CLECT (R. Gardes, Y. Chauvet)
• Bureau de l'UDCCAS (A. Désèmard)
• Exposition à Ceyrat Mon voisin est un artiste (P. Vieira)

Réunion PEDT (Projet EDucatif Territorial)

Parallèlement se tiennent des réunions régulières auxquelles participent, pour l'école et l'aménagement du parvis de la mairie, Agnès Désèmard et Christophe Vial.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire publique les 30 juin et 21 septembre 2017, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité sauf précisions contraires.

Vendredi 30 juin 2017

• **Elections des délégués sénatoriaux**
Sept titulaires et quatre suppléants sont élus à l'unanimité :
Titulaires : Roger Gardes, Agnès Désèmard, Christophe Vial, Nadine Imbaud, Yves Chauvet, Pascale Vieira, Eric Hayma
Suppléants : Annie Thibault, Alain Boudet, Régine Bruguière, François Merlin.

• **Décisions modificatives sur les budgets assainissement, eau et du lotissement le Petit Bois**
Budget assainissement : 100 € d'intérêts courus non échus sur la section d'exploitation et l'intégration pour le budget miroir de la communauté urbaine des travaux d'investissement prévus dans le schéma directeur pour un montant de 551.806 €.
Budget eau : diminution de 10.000 € du virement d'abondement de la section d'exploitation à la section d'investissement.
Budget du lotissement le Petit Bois : régularisation d'écriture entre la section de fonctionnement et la section d'investissement pour le prêt relais d'un montant de 800K€.

• **Convention SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme)**
Voter le devis estimatif concernant l'éclairage du terrain d'honneur de football homologué E5 pour un montant de 100.000 € HT (participation communale 50 %). Ce devis annule et remplace le précédent d'un montant de 80.000 € HT qui ne comprenait pas l'éclairage LED.

• **Convention de chantiers d'insertion : Job'chantiers**
Autoriser le maire à signer une convention pour l'intervention d'un chantier d'insertion avec Job'Chantiers pour le désherbage et l'entretien des aires de jeux et des places de village de la commune.

• **Questions diverses et informations du Conseil**
- **Décider** l'adoption des horaires d'été des agents du service technique municipal concernés par les activités en extérieur lors d'épisodes climatiques caniculaires et déclarés comme tels par la préfecture du Puy-de-Dôme.
- **Informer** sur la transformation de la Communauté Urbaine en Métropole au 1er janvier 2018. Le Conseil a trois mois pour se prononcer suite au vote favorable du Conseil communautaire.
- **Informer** sur l'adoption par Clermont Auvergne Métropole de l'APD (Avant Projet Définitif) de l'aménagement du Centre de Sports et de Loisirs Verts à Saint-Genès-Champanelle pour un montant travaux de 1.950.000 € HT.
- **Présenter** les états d'avancement du déploiement de la fibre optique et de l'amélioration de la couverture mobile sur la commune. Une présentation est faite par Orange au Conseil municipal de septembre.
- **Conseil municipal d'enfants :** arrive en fin de mandat ; une nouvelle équipe sera élue en novembre 2018.

Jeudi 21 septembre 2017

• **Voter** les décisions modificatives du budget général.
• **Donner son accord** à la transformation de la Communauté urbaine en Métropole. Suite au transfert de la compétence voirie départementale à la Métropole, un courrier sera adressé aux présidents de Clermont Auvergne Métropole et du Conseil départemental pour demander des précisions sur le choix de ne pas transférer les voiries des 2 communes du périmètre UNESCO (Saint-Genès-Champanelle et Orcines), le conseil s'inquiétant de l'organisation qui en découlera.
• **Prendre connaissance** des rapports annuels 2016 : eau des syndicats, assainissement et déchets de la Communauté urbaine.
• **Valider** des créations et modifications de postes suite à la promotion de certains agents sans recrutement nouveau.
• **Voter** les différents avenants pour les travaux d'extension du groupe scolaire.
• **Renouveler** le bail de la société de chasse concernant les terrains communaux pour les 6 prochaines années avec un loyer de 400 € par an.
• **Voter** une tarification de 15 € à la régie de recettes créée pour la billetterie culture.
• **Voter** les renouvellements pour 3 ans des conventions d'adhésions au pôle santé au travail et au service retraites avec le centre de gestion.
• **Affaires foncières :**
– vente de parcelles communales : avis favorable pour 1 vente à Berzet, il reste 2 parcelles disponibles (1 à Saint-Genès-Champanelle et 1 à Berzet),
– à Theix, avis favorable à une demande d'achat du domaine public,
– à Nadaillat, avis négatif à une demande d'achat du domaine public, une conduite du réseau d'eau potable traversant l'espace concerné,
– à Fontfreyde, avis favorable, accompagné d'un courrier rappelant les règles d'utilisation du domaine public, pour une location de 6 mois d'une partie du domaine public avec remise en état du site,
– à Fontfreyde, avis favorable pour un échange de parcelles entre la commune et un riverain,
– à Nadaillat, avis favorable à une demande d'achat du domaine public suite à l'enquête publique et l'avis du commissaire enquêteur.
• **Prendre acte** des nouveaux baux communaux et du transfert d'un bail à Manson d'un particulier à un GAEC.
• **Prendre connaissance** des informations sur l'aménagement provisoire et carrossable pour les travaux d'ENEDIS suite à la dernière tempête (changement de 3 poteaux de la ligne Enval/St Sauves).
• **Prendre connaissance** de l'avancement du projet éco bourg : 3 bailleurs sociaux ont répondu à l'appel d'offre et se sont associés avec des aménageurs. Les projets seront présentés au conseil municipal par le bureau d'étude.
• **Constituer** le jury pour retenir le candidat du projet éco bourg (début 2018).
• **Interroger** la communauté urbaine, suite à sa prise de compétence voirie, pour la signalétique de proximité dans les villages.
• **Donner pouvoir** au maire pour signer une première convention tripartite d'un an entre un porteur de projet, le club de rugby et la mairie afin d'utiliser le terrain de rugby pour des stages d'été avec des jeunes. L'entretien du terrain sera fait entre le 15 juin et le 8 juillet.
• **Renouveler** les délégués au SIEG : François Merlin (titulaire) et Christophe Vial (suppléant).
• **Lecture** de plusieurs courriers adressés au maire et au conseil municipal.

Conseil municipal d'enfants

ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le mandat du Conseil municipal d'enfants s'achève et les prochaines élections se préparent.

Sont concernés les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune.

Pour les enfants ne fréquentant pas l'école de Saint-Genès-Champanelle il est nécessaire de se faire inscrire sur la liste électorale en mairie au plus tard le 20 octobre 2017 pour pouvoir voter ou (et) être candidat. Les candidatures devront être déposées au plus tard le 10 novembre.

Le règlement électoral sera remis lors de cette inscription. Il peut être consultable sur le site de la mairie (www.saint.genes.champanelle.fr).

Le vote aura lieu :

• **Vendredi 25 novembre** à l'école élémentaire de Saint-Genès-Champanelle.

• **Samedi 26 novembre** en mairie entre 9 et 10 heures pour les enfants scolarisés en dehors de Saint-Genès-Champanelle.

• Le dépouillement se déroulera samedi 26 novembre à 10 heures en mairie. Tous les parents y sont conviés.

Vous pouvez contacter Aude Duvivier pour tous renseignements complémentaires : duvivier.aude@orange.fr

SÉNATORIALES

C'est dimanche 24 septembre que les 1771 grands électeurs du département ont été conviés à la Maison des sports de Clermont-Ferrand pour élire les trois sénateurs qui représenteront le Puy-de-Dôme à la Haute Assemblée pour les six prochaines années. 1697 d'entre eux ont voté.

Huit listes étaient en présence, trois têtes de liste ont été exclues dans le cadre d'une élection à la proportionnelle désormais en vigueur pour le département.

Quant aux trois sénateurs élus : Jean-Marc Boyer (les Républicains) : 438 voix ; Jacques-Bernard Magner (Parti Socialiste) : 422 voix ; Éric Gold (la République en Marche) : 309 voix, nous leur souhaitons de réussir dans leur nouvelle fonction.

Les autres listes en présence ont obtenu les résultats suivants présentés à partir du candidat qui les conduisait : Julien Brugerolles (Parti Socialiste) 271 voix ; Flavien Neuvy (Union des Démocrates et indépendants) : 95 voix ; Laurent Pradier (Mouvement démocrate) : 87 voix ; Odile Vignal (Les Verts) : 57 voix ; Stanislas Chavelet (Front national) : 18 voix.

Jean-Marc Boyer

Jacques-Bernard Magner

Éric Gold

TRAVAUX

Point sur les travaux de l'école

Les travaux se sont poursuivis tout l'été avec la démolition d'une partie du bâtiment existant. Ainsi, il sera possible d'édifier le nouveau réfectoire de l'école maternelle, le dortoir, la salle des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), ainsi que la salle commune.

L'extension de l'école primaire doit être livrée d'ici la fin d'année, l'ensemble des travaux finalisés au 1er trimestre 2018 (sous réserve des aléas climatiques, d'éventuels problèmes techniques et de l'avis favorable de la commission de sécurité).

Job'chantiers - chantiers d'insertion

La commune a signé en juin, une convention avec Job'chantiers pour l'intervention d'un chantier d'insertion sur notre territoire.

Cette convention est un engagement au développement commun d'actions visant à favoriser la création de postes d'insertion par l'économie destinés aux personnes en recherche d'emploi.

L'objectif principal est de faciliter le retour à l'emploi de publics qui en sont éloignés par une mise en situation professionnelle associée à un accompagnement socioprofessionnel. Le but est d'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ces salariés en vue de faciliter une insertion sociale et professionnelle durable.

Les chantiers d'insertion se situent dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles.

Les activités réalisées par les personnes en insertion dans le cadre de cette convention concernent le désherbage et l'entretien d'espaces verts sur la commune. L'engagement financier de la commune est de 1790 € pour l'année 2017. Ce partenariat sera à développer dans les prochaines années.

Remerciements emplois saisonniers

Cette année encore, la commune a pu employer de jeunes saisonniers pour épauler les services techniques lors des mois d'été, période dédiée principalement à l'entretien des espaces verts de nos villages.

Merci à **Matthieu M, Virgile, Mathieu B, Samuel, Julien** pour le travail effectué et nous leurs souhaitons une pleine réussite dans leurs futures études.

ACTUALITÉS

Social et scolaire

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : LABELLISATION E3D

L'école élémentaire Les Volcans a reçu le label E3D : Ecole en Démarche de Développement Durable au niveau le plus élevé (niveau 3) en mai dernier. Ceci récompense le travail mené dans toutes les classes sur le thème du développement durable et notamment le fonctionnement d'un poulailler et d'un composteur pour la gestion des déchets du restaurant scolaire et l'utilisation du compost dans le jardin de l'école. Ces projets sont menés en collaboration avec Clermont Auvergne Métropole, le CPIE et le personnel Périscolaire.

EXPO PHOTO : C'EST DANS LA BOÎTE

Une rencontre, l'aboutissement d'un projet !

Le début de l'été, propice aux fêtes et galas de fin d'année a vu finaliser le travail de toute une année scolaire sous la forme d'une exposition photo !

Isabelle Gislon enseignante à l'école maternelle et **Isabelle Bailet** photographe passionnée , ont travaillé ensemble sur la thématique **Corps Et Sentiments.**

Durant plusieurs mois, l'artiste a accompagné cette classe, partageant de nombreux moments de vie, capturant les impressions des petits et organisant avec l'enseignante des séances-jeux sur les émotions.

Et pour finir ce travail en beauté, une belle photo de groupe s'imposait... C'était dans la boîte !!!!

GROUPE SCOLAIRE DES VOLCANS : PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS

Ecole élémentaire : F. Mathieu, P. Lévrier, A. Noton, F. Alexandre, A. Valladier, L. Ruelle-Biolley, G. Marion, A. Rafin, D. Vigneau, H. Villejoubert-Fernandez, C. Meyniel.
Absentes sur la photo : F. Courtial, M. Geffroy, C. Rappeneau

Ecole maternelle :
C. Duchet, I. Gislon, A. Carron, A. Zimberger, J. Fauconneau, J. Boyer, V. Eynard

MULTI ACCUEIL

Moment de convivialité et sortie à la ferme

Vendredi 9 juin, les enfants de plus de 18 mois accueillis au multi accueil, accompagnés de l'équipe et de quelques parents, ont rejoint, en bus, la ferme pédagogique de la Moulerette à Montpeyroux. Au programme : découverte des animaux de la ferme (cochons, poules, lapins, pigeons, moutons, chèvres...), tour en calèche et pique-nique avant le retour au multi accueil pour une sieste bien méritée en début d'après-midi.

Jeudi 15 juin, l'équipe du multi accueil a organisé un pot de fin d'année pour les familles. L'occasion de se retrouver tous ensemble pour un moment convivial autour d'un barbecue. Les nouvelles familles ont pu visiter les locaux et découvrir le futur lieu de vie de leur enfant. Une rétrospective de l'année écoulée a été présentée sous forme de diaporama. Chaque famille était mise à contribution pour le repas. Le beau temps a permis de prolonger la fête jusque tard dans la soirée.

Social et scolaire (suite)

MARIE-HÉLÈNE BAUDIN QUITTE L'ÉCOLE ...

Après le départ en retraite, en septembre dernier, de René Sallas le cuisinier du restaurant scolaire, c'est un autre agent emblématique du groupe scolaire qui part à la retraite à compter du 1er octobre 2017, à savoir Marie-Hélène Baudin.

Originaire de la commune à laquelle elle est restée fidèle tout au long de sa carrière, Marie-Hélène Baudin est entrée à l'école maternelle comme agent contractuel pour des remplacements de quelques heures en 1981. En octobre 1983 elle est recrutée comme agent stagiaire de la fonction publique territoriale spécialisé des écoles maternelles. Toujours impliquée dans le développement du groupe scolaire, Marie Hélène Baudin évoluera tout au long de son parcours pour terminer sa carrière en tant qu'adjointe au responsable du périscolaire.

Depuis son recrutement, Marie-Hélène Baudin a vécu l'expansion du groupe scolaire de Saint-Genès-Champanelle en passant de 150 enfants à son arrivée, à plus de 400 enfants à la rentrée de septembre 2017. Tout au long de ces années elle a fait preuve d'autorité mais aussi de beaucoup de patience et de disponibilité au service des enfants et des parents de la commune. Elle a toujours su trouver les mots, le temps et la manière pour préserver le bien-être des enfants.

Samedi 30 septembre, entourée de sa famille, de ses collègues actuels et anciens et de ses amis, le maire Roger Gardes, au nom du Conseil municipal, a remis très solennellement à Marie-Hélène Baudin la médaille communale. A l'issue de ce protocole, la récipiendaire a reçu des cadeaux de la municipalité et de ses différents invités, des fleurs et des dessins de ses petits enfants dont une fleur aux 400 pétales.

A la suite de ces remises de cadeaux, Marie-Hélène Baudin, émue, remerciait la nombreuse assistance de la participation à cette cérémonie ainsi que du soutien de la municipalité tout au long de sa carrière. Suite à cette brève allocution le maire Roger Gardes invitait toute l'assemblée à poursuivre cette chaleureuse cérémonie autour d'un verre.

Merci encore à Marie-Hélène Baudin pour tout le travail accompli au sein du groupe scolaire au service des enfants de la commune. Que ce temps de repos bien mérité, lui soit agréable avec des voyages réels ou imaginaires à travers des lectures ou dans l'histoire avec un grand H, avec ses enfants et petits enfants, avec la capture d'instantanés photographiques de moments d'évasion, de joie et de création.

MATHIEU PIEYRE ARRIVE À L'ÉCOLE...

A l'issue de plusieurs entretiens de recrutement pour remplacer Marie-Hélène Baudin et seconder Yann Gouadjélia, c'est la candidature de Mathieu Pieyre qui a été retenue.

Par les différentes fonctions qu'il a occupées précédemment, Mathieu Pieyre a déjà été immergé dans l'environnement scolaire et associatif. Ses précédents emplois l'ont amené à être toujours en relation avec les jeunes dans le cadre de l'éducation, de la formation ou de l'animation mais également en lien, aussi bien avec les familles, les enseignants et leur autorité de tutelle que les élus ou la CAF.

Son parcours, déjà bien fourni, se complète par une connaissance de la gestion financière et des compétences sur plusieurs domaines de l'informatique tel que la bureautique, le multimédia ou encore le développement.

Nous lui souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle expérience dans ses fonctions au sein de l'équipe du groupe scolaire Les Volcans.

AINSI QUE NADIA DESCOURS EN CUISINE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis 2014, afin de permettre à des jeunes de s'insérer dans le monde du travail, successivement deux emplois d'avenir ont été recrutés comme commis de cuisine avec des temps de formation en relation avec le métier de cuisinier. Les deux candidats ont rompu leur contrat avant son terme.

Fort de ces expériences et devant la nécessité d'un agent de cuisine pour compléter l'équipe à la préparation de plus de 400 repas par jour sur l'année scolaire, c'est la candidature de Nadia Descours qui a été retenue pour assurer ce poste.

Nadia Descours a fait ses études et obtenu ses diplômes en lien avec les métiers de la restauration. Son parcours professionnel reflète les différents emplois qu'elle a occupés, de serveuse à chef de rang en passant par la cuisine et la gestion de restaurants.

En 2014, Nadia Descours a voulu élargir ses compétences en changeant ses orientations professionnelles et a obtenu le CAP petite enfance. Dans ce même temps la commune la recrute comme contractuel pour des remplacements dans les temps périscolaire. A la suite de manquements en cuisine de l'emploi d'avenir, elle est également sollicitée pour le remplacer.

En fait elle connait bien l'environnement dans lequel elle travaille maintenant à plein temps. Nous lui souhaitons une pleine satisfaction à régaler, en collaboration avec ses collègues, tous les enfants du groupe scolaire et du multi-accueil.

Social et scolaire (suite)

SMTC (SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN)

Voici la correction sur la plaquette des horaires des bus scolaires qui desservent le collège Henri Pourrat de Ceyrat, le lycée de Chamalières et les principaux lycées de Clermont-Ferrand.

Vous pouvez trouver tous les horaires sur le site T2C www.t2c.fr/

Collège Teilhard de Chardin / Lycée de Chamalières Services spécifiques à partir du 4 septembre 2017

Du lundi au vendredi

T2C

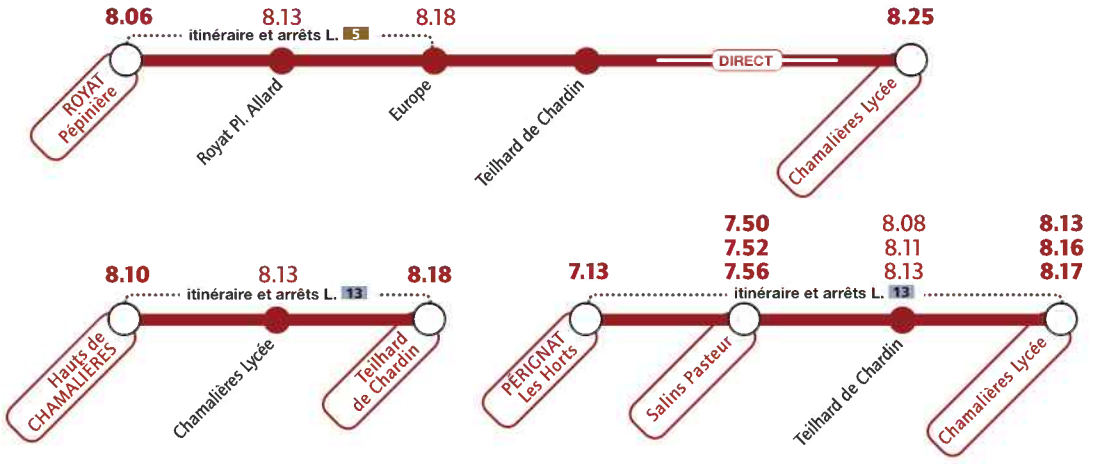

Du lundi au vendredi

T2C

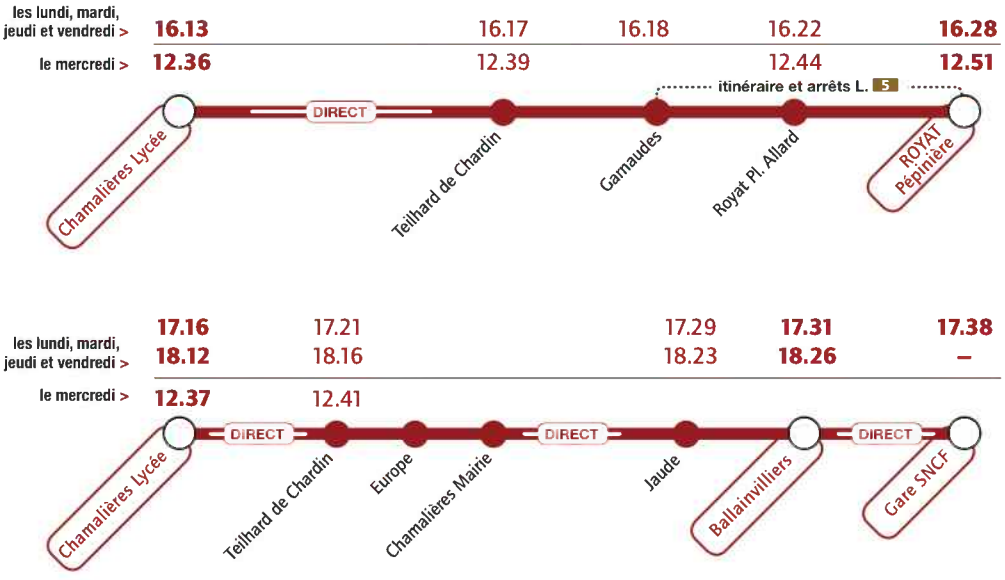

Le dimanche

T2C

Renseignements et informations :

www.t2c.fr **infolignes** 04 73 28 70 00

un mode de ville

Social et scolaire (suite)

SMTC (SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN)

Additif au Bulletin municipal n° 144 Octobre 2017

Le lycée de Chamalières

Du lundi au samedi

Transport Transdev

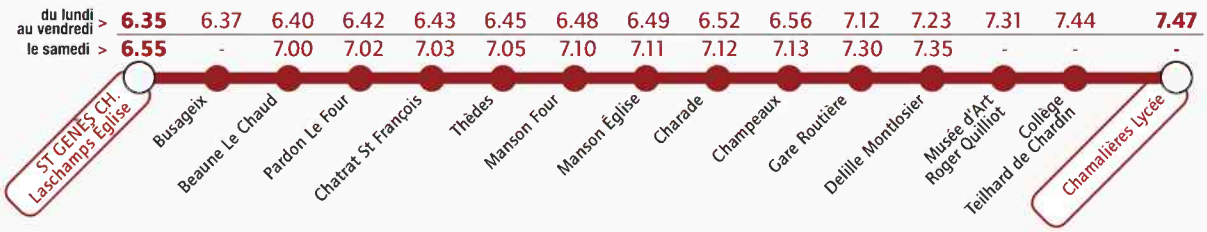

Du lundi au vendredi

Transport Nenot - Intertourisme

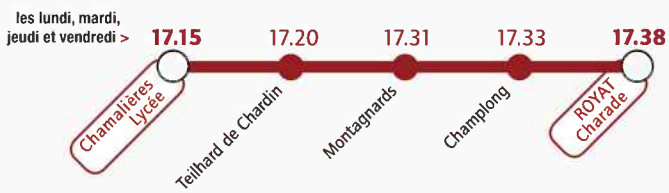

Renseignements et informations :

www.t2c.fr **infolignes** 04 73 28 70 00

un mode de ville

Social et scolaire (suite)

SMTC (SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN) (suite)

Collège Henri Pourrat Services spécifiques à partir du 4 septembre 2017

Du lundi au vendredi

Transport Nenot - Intertourisme

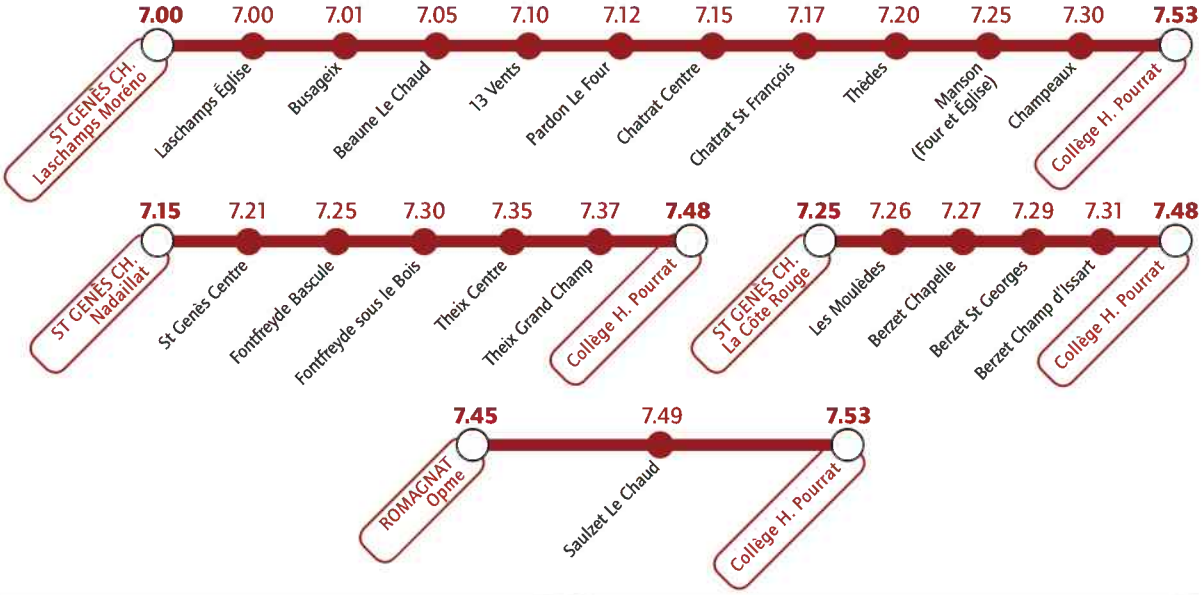

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Transport Nenot - Intertourisme

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Transport Faure Auvergne

Renseignements et informations :

www.t2c.fr **infolignes** 04 73 28 70 00

un mode de ville

Social et scolaire (suite)

SMTC (SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN)

Additif au Bulletin municipal n° 144 Octobre 2017

Les lycées de Clermont-Ferrand

Du lundi au samedi

Transport Transdev

Les mercredi et samedi

Transport Transdev

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Transport Transdev

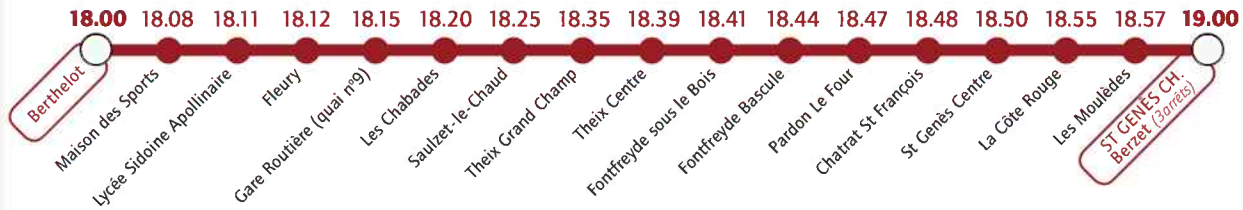

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Transport Faure Auvergne

Renseignements et informations :

www.t2c.fr **infolignes** 04 73 28 70 00

un mode de ville

Social et scolaire (suite)

SMTC (SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN) (suite)

Lycée Sidoine Apollinaire Services spécifiques à partir du 4 septembre 2017

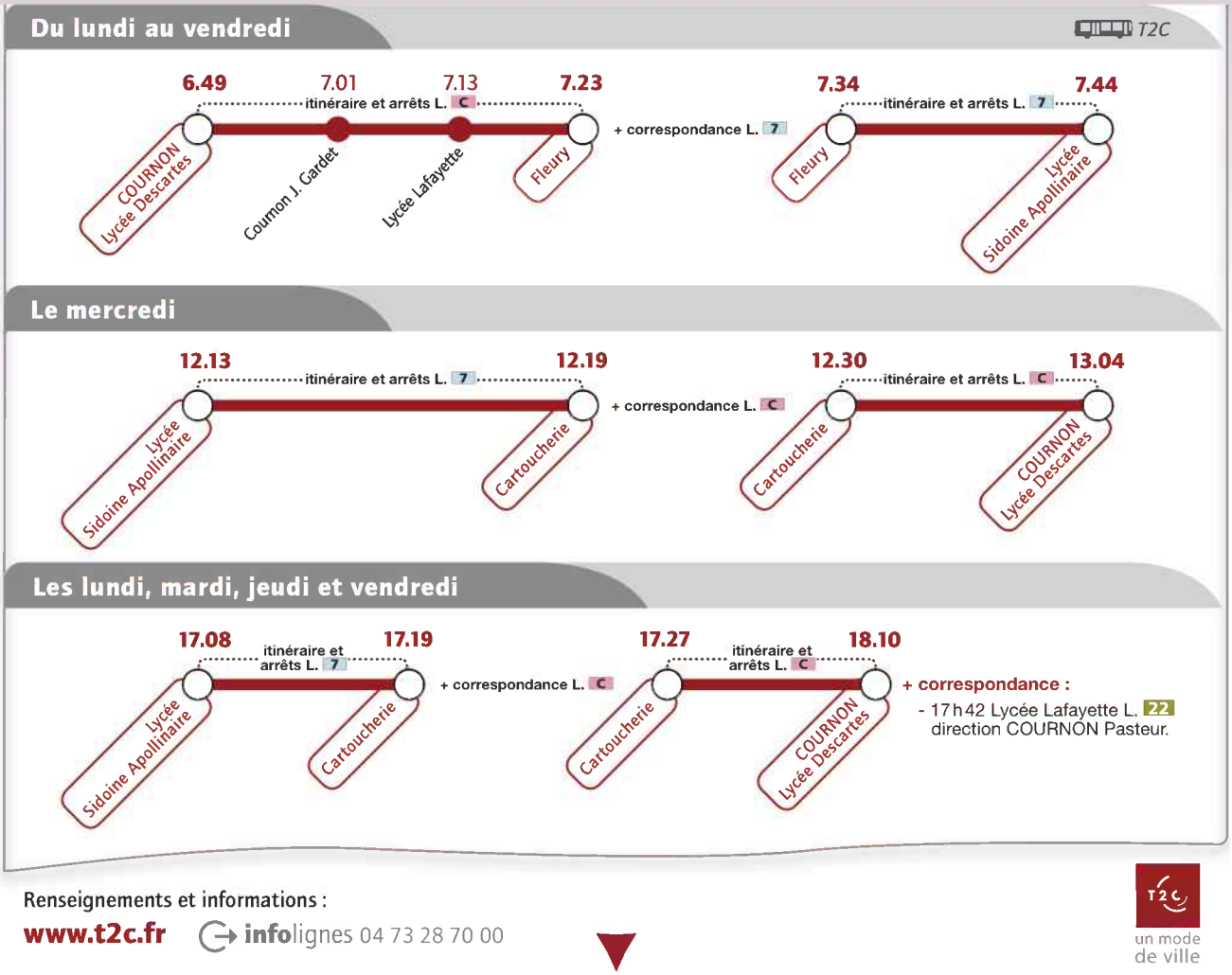

Renseignements et informations :

www.t2c.fr **infolignes** 04 73 28 70 00

un mode de ville

RESTAURANT SCOLAIRE

Conditions d'admission

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les enfants de plus de 2 ans et 9 mois des classes maternelles et élémentaires du groupe scolaire de Saint-Genès-Champanelle, aux enseignants et au personnel communal. Les inscriptions sont prises en début d'année pour toute la période scolaire et pour une utilisation régulière (planning hebdomadaire ou jours réguliers) auprès de **Florence Coots**.

Exceptionnellement, des repas pourront être pris de façon occasionnelle. Dans ce cas les responsables du restaurant scolaire doivent en être avertis au plus tard le matin même avant 9 heures.

Tarifs (par enfant)

Forfait mensuel sur 10 mois (de septembre à juin) pour les enfants prenant leur repas au restaurant scolaire de façon régulière et hebdomadaire : engagement pour l'année (forfait mensuel 4 jours ou forfait mensuel 5 jours (avec le mercredi) ou tarif journalier pour les enfants fréquentant le restaurant scolaire en jours réguliers (facture mensuelle) ou de façon occasionnelle (facture ponctuelle).

Une demande sera faite au maire pour toute dérogation.

QUOTIENT FAMILIAL	FORFAIT MENSUEL 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) Sur 10 mois	TARIFS JOURNALIERS	FORFAIT MENSUEL 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) Sur 10 mois
Inférieur à 410	16.40 €	1.26 €	20.59 €
De 410 à 580	25.51 €	1.96 €	32.03 €
De 581 à 755	35.14 €	2.78 €	43.92 €
De 756 à 1080	39.41 €	3.11 €	49.28 €
De 1081 à 1400	42.99 €	3.33 €	53.73 €
De 1401 à 1800	49.84 €	3.83 €	62.30 €
Supérieur à 1801	53.75 €	4,21 €	67.19 €

TÉL. 04 73 87 37 70

ACTUALITÉS

Social et scolaire (suite)

LA RENTRÉE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2017-2018

La municipalité a pour cette année 2017-2018, fait le choix de maintenir la semaine scolaire à 9 demi-journées (dont le mercredi matin). Le fonctionnement du service périscolaire reste donc similaire à l'an passé. Les enfants bénéficient d'une palette d'animations variées. Sur les deux créneaux des TAP (Temps d'Animation Périscolaire) les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30, les enfants de l'école élémentaire pratiquent la pétanque, le cirque, le hip-hop, la cuisine, l'équitation, le baseball, le secourisme (pour les CM2), l'italien, le foot, les arts créatifs, l'équitation, le tennis ... et ce dans une démarche ludique de découverte.

Les enfants de maternelle se retrouvent le mercredi de 10h30 à 11h30 en petits groupes pour des animations moins techniques mais toujours dans une réflexion de loisirs.

La pause méridienne est aussi l'occasion d'animations, jeux de ballons dont le foot en salle, préparation de spectacles ...

Atelier arts créatifs

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Conditions d'admission

La garderie périscolaire est ouverte à tous les enfants de plus de 2 ans et 9 mois des classes maternelles et élémentaires du groupe scolaire de Saint-Genès-Champanelle régulièrement inscrits. Les inscriptions sont prises en début d'année auprès de Yann Goudjelia et Mathieu Pieyre.

Horaires

Le matin de 7h15 à 8h20 - Le soir de 16h30 à 18h45

Tarifs (par enfant)

Ils peuvent être journaliers ou basés sur un système forfaitaire mensuel qui implique une inscription sur 10 mois, soit de septembre à juin.
Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial.
Accueil matin et soir

QUOTIENT FAMILIAL	FORFAIT MENSUEL 4 jours (lundi, mardi, jeudi vendredi)	TARIFS JOURNALIERS	FORFAIT MENSUEL 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
Inférieur à 410	6,20 €	0,94 €	6,98 €
De 410 à 580	8,68 €	1,32 €	9,77 €
De 581 à 755	13,48 €	1,87 €	15,17 €
De 756 à 1080	17,63 €	2,26 €	19,83 €
De 1081 à 1400	21,49 €	2,64 €	24,19 €
De 1401 à 1800	38,25 €	3,33 €	43,02 €
Supérieur à 1801	42,06 €	3,60 €	46,39 €

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DU MERCREDI

La municipalité gère directement ce service. Les enfants à partir de 3 ans peuvent être accueillis dès la rentrée. Les inscriptions se font auprès de **Yann Gouadjelia**.

Horaires

Le centre fonctionne tous les mercredis en période scolaire de **13h30 à 17 heures pour les activités**.
De **17 heures à 18h30, continuité des activités** mais les parents peuvent venir chercher leurs enfants dès qu'ils le souhaitent.
Il accueille les enfants scolarisés.

Inscriptions

Dossier unique périscolaire accompagné du règlement intérieur du centre.

Tarifs de l'année 2017/2018

Les tarifs sont dégressifs pour le deuxième et le troisième enfant, respectivement -10% et -20%.
Le paiement par CESU pour les enfants de moins de 6 ans et les aides sous forme de chèques vacances sont acceptés.

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs du mercredi Habitants de la Commune	Tarifs du mercredi Habitants hors Commune
> 1.400 €	17,00 €	18,70 €
Compris entre 1.400 et 756 €	13,93 €	15,33 €
Compris entre 755 € et 410 €	11,71 €	12,88 €
< 410 €	5,34 €	5,88 €

LA MISSION LOCALE, L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES JEUNES DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI

Une présentation des actions de la mission locale par **Marion Canalès**, présidente, et **Guy Joël Reboisson**, directeur, a été faite au Conseil municipal le 12 septembre 2017.

20 jeunes de la commune ont pu bénéficier du soutien de la mission locale cette année.

Les jeunes entre 16 et 25 ans en recherche d'une orientation professionnelle peuvent :
- bénéficier d'une écoute active,
- être suivis par un seul et unique conseiller,
- construire un parcours individualisé,
- disposer de rendez-vous réguliers avec un conseiller.

Les professionnels à leur écoute sont là pour les aider à « trouver leur voie » ou définir un projet professionnel avec un accompagnement individuel (formation emploi), mais également proposer des ateliers collectifs, des simulations d'entretiens de recrutement, et aider dans la rédaction de CV et lettres de motivation.

Vous souhaitez bénéficier des services de la mission locale ?

Prenez rendez-vous

- par téléphone au 04 73 42 17 57
- sur le site internet : www.missionlocale-clermont-commission/prise-de-rendez-vous
- à l'accueil de la Mission locale, 64 boulevard Léon-Jouhaux 63000 Clermont-Ferrand

Agenda 21

« ADIL 63 » - MAISON DE L'HABITAT

129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand - 04 73 42 30 75 - https://www.adil63.org

L'ADIL a une mission de service public auprès des particuliers. Elle n'a aucune fonction commerciale ou de négociation ni de mission de défense du consommateur.

Son rôle est d'apporter une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement. Elle conseille et informe aussi sur les questions juridiques, financières et fiscales du logement.

L'ADIL aide à prendre les bonnes décisions en apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la pour louer, acheter, construire, faire des travaux (dans leurs locaux, exposition permanente des matériaux isolants du plus conventionnel au plus innovant) ...

COMMUNIQUÉ : INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES ET DÉMARCHAGE À DOMICILE

Nous constatons ces derniers temps des démarchages abusifs concernant des installations photovoltaïques.
Pour rappel, une installation de 3kWc produit, selon son implantation et son orientation, environ 3100 kWh/an, rachetés environ 780 €. Une installation photovoltaïque classique (hors aérovoltaïque) ne bénéficie pas du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), ni des Certificats d'économie d'énergie (CEE) et rarement d'une exonération de taxe foncière. Pour finir, une installation n'est jamais gratuite !

Avant toute signature de devis, n'hésitez pas à contacter votre Espace INFO ENERGIE

Si vous ne souhaitez plus être démarchés téléphoniquement : http://www.bloctel.gouv.fr/

NOS DÉCHETS ET LEUR DEVENIR...

Pour l'année 2016, 80% des déchets produits sur le territoire ont été valorisés. Ce résultat place le VALTOM, Syndicat mixte départemental de valorisation et de traitement des déchets ménagers pour 544 communes, parmi les plus performants au niveau national. Retrouvez ce rapport en ligne sur le site www.valtom63.fr.

Pour la Communauté urbaine, la part des déchets valorisés 2016 est de 82,89 %. Le rapport est consultable sur le site https://www.clermont-metropole.eu/fileadmin/user_upload/Publications/2017/Rapport_activites2016_BD.pdf

Les **déchets collectés** en porte-à-porte et en apport volontaire (ordures ménagères, collecte sélective, biodéchets, verre) augmentent de 1,85 % avec **362,69 kg/habitant**.

La collecte des biodéchets est celle qui connaît la plus forte hausse : + 5,05 %

Pour la **collecte sélective** en porte-à-porte : + 0,96 % mais un **taux de refus en augmentation de +8,36 %** mettant en lumière les efforts de communication et de sensibilisation à mener auprès de la population sur leur geste de tri.

Pour un meilleur tri du verre, 5 nouvelles implantations de containers à verre ont été faites sur la commune ; Complexe sportif, Nadaillat, Pardon, Theix et Thèdes

Mieux triés, nos déchets sont mieux valorisés

Le coût de collecte en porte-à-porte et en apport volontaire à l'habitant est de 95,28 €, en baisse de 1,10 % par rapport à 2015. Le **budget total 2016 pour la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire s'élève à près de 32M€ en dépenses avec 4,8M€ de recettes.**

Outre les dépenses liées au traitement, ces coûts de collecte comprennent également : la collecte des bacs et leur maintenance, la collecte des points d'apport volontaire, la désinfection des bacs, les amortissements, les intérêts des emprunts liés à la collecte, les coûts de personnel, les frais de structure ainsi que la communication.

Le coût de collecte en déchetterie à l'habitant est de 20,32 €. Ces coûts comprennent, en plus des dépenses liées au traitement : le stockage, le transport des déchets réceptionnés en déchetteries, les coûts d'entretien et de matériels, les coûts de personnel.

Le budget total pour les déchetteries s'élève à 6,3M€ en dépenses et à 540.688 € en recettes.

En intégrant les coûts de mutualisation des actions liées au traitement, **le coût global par habitant (coût des collectes, coût des déchetteries, coûts divers) est de 122,72 €.**

Agenda 21 (suite)

NOS DÉCHETS ET LEUR DEVENIR... (suite)

LA SYNTHESE 2016

DMA

667 680 habitants

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (DMA)

produits sur le territoire du VALTOM (Porte-à-porte, points d'apport volontaire et déchèteries)

360 253 tonnes

540 kg/hab/an

DONT :

573 kg/hab/an (moyenne nationale 2013)

80% des déchets ménagers et assimilés valorisés

COLLECTE

PORTE-A-PORTE
- 194 725 t.
- 292 kg/hab.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
- 22 707 t.
- 34 kg/hab.

DECHETERIES
- 142 821 t.
- 214 kg/hab.

128,5 € HT/hab/an
DE CONTRIBUTION MOYENNE (COLLECTE ET TRAITEMENT)

TRANSPORT

DECHETS TRANSITANTS PAR UN CENTRE DE TRANSFERT VALTOM (37%)

68 337 t. dont :

62 636 t. de déchets ménagers résiduels

5 701 t. de déchets d'emballages ménagers

DECHETS EN APPORT DIRECT VERS EXUTOIRE (63%)

115 574 t. dont :

81 175 t. de déchets ménagers résiduels

34 399 t. de déchets d'emballages ménagers

VALORISATION ET TRAITEMENT

VALORISATION ENERGETIQUE 32,1% des déchets produits 110 485 tonnes 165 kg/hab.

VALORISATION MATIERE 32,4% des déchets produits 110 862 tonnes 166 kg/hab.

STOCKAGE 19,6% des déchets produits 67 539 tonnes 101 kg/hab.

VALORISATION BIOLOGIQUE 9,8% des déchets produits 33 609 tonnes 50 kg/hab.

RECYCLAGE 5,8% des déchets produits 19 862 tonnes 30 kg/hab.

REEMPLOI 0,3% des déchets produits 1 114 tonnes 1,7 kg/hab.

Les actions de prévention développées sur le territoire permettent de réduire la quantité de déchets à traiter par la collectivité. Par exemple, le compostage a permis de détourner 9 020 tonnes (soit 23,5 kg/hab.) de déchets organiques de la filière de traitement.

OBJECTIFS LOI TRANSITION ENERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTECV) :

Déchets ménagers et assimilés (DMA) : -10% en kg/hab. entre 2010 et 2020

TERRITOIRE VALTOM :

VALTOM entre 2010 et 2016 : -1,33% (AURA -0.3% entre 2010 et 2015)

Diminution des déchets non dangereux non inertes mis en stockage de 30% entre 2010 et 2020 et de 50% entre 2010 et 2025

VALTOM 2010 - 2016 : -76% (AURA -12% entre 2010 et 2015)

Valorisation de 55% (réemploi, recyclage, valorisation matière et biologique) des déchets non dangereux non inertes en 2020 et 65% en 2025

VALTOM 2016 : 42% (AURA 43% en 2015)

LES PROCHAINES ACTIONS DE L'AGENDA 21 SUR LE THÈME DE LA BIODIVERSITÉ

Un îlot de sénescence, qu'est-ce que c'est ? Pourquoi ? Comment faire ? Samedi 25 novembre 2017 à 14H à la Grange

Animation Natura 2000 proposée par le PNRVA

Après une présentation en salle des îlots de sénescence, une animation sur site en forêt sera proposée aux participants (prévoir vêtements et chaussures adaptées)

JARDINS EN HERBES

L'opération « Porte-Graines » sera présentée vendredi 1er décembre à 20 heures à la Grange

Jean-Marc Fourvel, de l'association les Jardins en herbes, présentera cette action proposée à tous. Vous pouvez vous initier à la botanique, apprendre à connaître le monde végétal d'Auvergne et le protéger en participant au projet.

L'objectif est de semer et de récolter les graines de plantes sauvages d'Auvergne pour leur intérêt décoratif, médicinal ou en voie de rareté afin de les sauvegarder.

Ce projet, permettra de jardiner seul ou en famille, d'apprendre à connaître le patrimoine naturel de la région Auvergne, d'entretenir et d'enrichir des collections végétales avec l'aide de l'association.

JARDIN BOTANIQUE D'AUVERGNE
Jardins en Herbes

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE de Theix)

DERNIÈRE INFORMATION POUR LES JARDINIERS :

Une conférence sur la permaculture aura lieu au CPIE à Theix avec le jardinier-formateur Yves Benoît, **Vendredi 10 novembre à 20 heures**
Ouverte à tout public - réservation auprès du CPIE et participation libre

CPIE CLERMONT-DÔMES

Vivre ensemble – Quelques règles citoyennes

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

En application de l'arrêté préfectoral du 26 avril 1991 portant sur la règlementation des bruits de voisinage dans le département du Puy-de-Dôme et afin de préserver la tranquillité des habitants, vous ne devrez utiliser les outils ou appareils susceptibles de causer une gène notoire, particulièrement les tondeuses à gazon, que dans le respect des horaires fixés par cet arrêté, à savoir :

- Les **jours ouvrables** de 8 heures à 20 heures
- Les **samedis** de 9 heures à 19 heures
- Les **dimanches et jours fériés** de 10 heures à 12 heures

L'ÉCOBUAGE ET LES FEUX DE PLEIN AIR

Quelle que soit la saison, les feux de plein air peuvent être dangereux pendant les périodes de sècheresse (incendies) et de vent, ou provoquer des pollutions et des nuisances pour le voisinage.

L'écobuage et les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012. Celui-ci précise :

- **Les interdictions permanentes :**
  - Les lanternes célestes (lanternes chinoises ou thaïlandaises).
  - Les déchets végétaux ménagers ou assimilés : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage, etc... Ces déchets végétaux ménagers doivent être valorisés par compostage, broyage, déposés en déchetterie ou collectés dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères.
  - Tout type de déchets autres que végétaux, (plastique, caoutchouc, ...).
- **Les types de feux autorisés** sous conditions et avec une période d'interdiction totale du 1er juillet au 30 septembre
  - Déchets végétaux agricoles ou assimilés, difficilement biodégradables, broyables ou évacuables
  - L'écobuage soumis à déclaration préalable en mairie
  - L'incinération ou le brûlage dans le cadre de la gestion forestière.

Ce type de feu doit être effectué à une distance de plus de :
200 m des bois, forêts, plantations, reboisements,
25 m des voies de circulation, des constructions, des conduites ou des stockages de produits ou de gaz inflammables,
10 m des lignes électriques ou téléphoniques aériennes.

Tout feu de végétaux est interdit du 1er juillet au 30 septembre.

Rappelons aussi que l'évacuation des déchets **doit se faire prioritairement en déchetterie** ou pour les petites quantités dans les containers à couvercle vert.

TAILLE DES HAIES (CODE CIVIL ART-671- 672- 673)

Votre haie ou vos arbres dépassent sur la rue, vous devez les élaguer de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des camions de ramassage des déchets ménagers, la circulation routière et la visibilité des panneaux de signalisation. En outre, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens des réseaux électrique et téléphonique.

RÈGLES DE DISTANCE ET DE HAUTEUR POUR LES PLANTATIONS EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez planter un arbre dans votre propriété, vous devez respecter :

- Une distance d'au minimum 2 mètres de la limite des 2 propriétés pour les arbres ayant une hauteur supérieure à 2 mètres
- Ou une distance d'au minimum 0,50 mètre de la limite des 2 propriétés pour les arbres ayant une hauteur inférieure à 2 mètres.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre, et la hauteur depuis le sol jusqu'au point le plus élevé de l'arbre.

Obligations d'entretien

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même avant de saisir le Tribunal d'instance.

A savoir : si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

RÉCUPÉRATION DES FRUITS ET FLEURS

Les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété ne peuvent être cueillis. En revanche, lorsqu'ils tombent naturellement de ses branches sur votre propriété, vous pouvez les ramasser.

URBANISME

La construction d'abris (de jardin, pour animaux, pour les voitures), la réfection des toitures, l'installation d'abri de piscine de plus de 1,80m de haut, la modification d'ouverture sont des travaux soumis à autorisation et doivent absolument être déclarés en mairie.

Rappel : toute occupation du domaine public ou privé de la commune doit faire l'objet d'une demande en mairie (échafaudage, chantier, dépôt, manifestation ....).

LES POUBELLES

Il est demandé de sortir les containers (poubelles individuelles) les jours prévus pour la collecte et de les récupérer après le passage du camion benne. En aucun cas, ils ne doivent pas rester en permanence sur le domaine public.

Cela vous évitera des désagréments comme le vol ou les dépôts indélicats dans votre poubelle.

Sachez que votre responsabilité sera engagée en cas d'accident. Respecter cette règle élémentaire, c'est contribuer à rendre la voie publique plus accessible et notre commune plus belle.

CHIENS ERRANTS

Quelques règles élémentaires et mesures de bon sens:

- Ne pas laisser les chiens divaguer (poubelles vidées, déjections sur la voie publique et chez les voisins, accidents de la circulation, troubles du voisinage)
- Evitez les aboiements intempestifs. De jour comme de nuit le comportement de votre animal ne doit pas troubler la tranquillité de votre entourage (collier anti-aboiement, rentrer l'animal la nuit)

Rappel : Si vous possédez un chien classé dans la catégorie des chiens dangereux (Pitbull, Boerbull, Rottweiler, Tosa inu.....) vous avez l'obligation de le déclarer en mairie pour obtenir un permis de détention.

ACTUALITÉS

Fibre optique et réseaux mobiles

C. Maillet, J.-C. Garret, J.-M. Montel, R. Gardes

Mardi 5 septembre, Claire Maillet en charge du déploiement FTTH chez Orange, Jean-Claude Garret, délégué pour le département du Puy-de-Dôme et du Cantal, et Jean-Marie Montel, délégué régional Orange pour l'Auvergne ont présenté le dossier pour le déploiement du FTTH (Fibre To The Home) et de 4 G par Orange, à l'ensemble du Conseil municipal.

Présentation du programme aux élus

FIBRE OPTIQUE

Ce dossier à l'étude depuis plusieurs mois, a programmé les travaux pour un raccordement chez le client, prévus fin 2018, voire début 2019, pour les villages les moins bien desservis actuellement par l'ADSL : Saint-Genès Bourg, Manson, Berzet, Thèdes et ensuite Champeaux.

Dans une 2ème phase les autres villages de la commune seront raccordés.

Ce jour, a été signée entre Orange et le maire, l'implantation sur la commune de six armoires (points de mutualisation) de raccordement fibre optique. Leur couleur a été choisie suivant leur proche environnement. Ces armoires alimentées en fibre optique permettront le raccordement des foyers. Une fois ce nouveau réseau 100% Fibre construit, tous les foyers auront le choix de l'opérateur et la possibilité de se raccorder sur le réseau existant.

COUVERTURE MOBILE 4G

Le dossier des travaux en cours pour le passage en 4G des relais des différents opérateurs qui couvrent notre commune en téléphonie mobile, a également été abordé, ce qui devrait améliorer la couverture de Saint-Genès-Champanelle dans les mois à venir.

Commission jeunes

RENCONTRES ADOS

Cette année encore la commission jeunesse va proposer à chaque période de vacances scolaires des animations dédiées aux adolescents du collège. Ces animations sont encadrées par Yann Gouadjelia, directeur du centre de loisirs de Saint-Genès-Champanelle accompagné de plusieurs adultes de la commission jeunesse.

La première aura lieu le **lundi 30 octobre 2017**.

- A partir de 14 heures sortie VTT, ouverte à toutes et à tous. Si vous n'avez pas de VTT, on essaiera de vous en trouver un. Le but est de se retrouver, de s'amuser. En cas de mauvais temps nous nous rapatrierons au gymnase.
- De 18h30 à 20 heures soirée jeux vidéo/pizza maison des associations. Si vous n'êtes pas fan des jeux vidéo rien ne vous empêche de venir manger une pizza et partager un moment de convivialité.

Tous les ados de la commune sont les bienvenus, soit pour les deux temps, soit pour un seul.
Participation 2€ pour la pizza.

Pour tous renseignements complémentaires :
Yann Gouadjelia 06 76 41 46 13 ou
adoschampanellois@saint-genes-champanelle.fr

Prochains rendez-vous

- **3 janvier 2018 :** soirée patinoire
- **19 février et 16 avril 2018 :** programme à définir.

Nous sommes à votre écoute si vous souhaitez proposer des idées d'animations.

Culture

SOIRÉE ACCORDÉON CHANTAL CAISSIER

Cette deuxième édition de concert d'accordéon préparée et organisée par deux accordéonistes locaux, Chantal Caissier-Aulagne et Jérôme Pellissier, tous deux de Thèdes, soutenue par la commission culture municipale et l'Office champanellois, a permis d'écouter des virtuoses de l'accordéon.

Chantal a joué pour la première fois de sa « carrière » d'accordéoniste, devant le public champanellois. Un peu de trac et une forte dose de passion pour cet instrument aux sons harmonieux !

Bravo aux deux accordéonistes pour cette soirée dédiée à la musique, en tous genres, même si Jérôme a passé le spectacle à régler l'éclairage et le son. Ils sont « élèves » du CNIMA (Centre National et International de Musique et d'Accordéon), centre situé à Saint-Sauves d'Auvergne. Cette école du CNIMA a été créée par Jacques Mornet, fondateur et Nathalie Boucheix, directrice.

EXPOSITION « REGARDS D'ARTISTES SUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES »

Dans le cadre de son partenariat avec l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges) la mairie de Saint-Genès-Champanelle a organisé du 24 juin au 22 juillet 2017 une exposition peinture « Regards d'artistes sur Auvergne-Rhône-Alpes ». Une première en quelque sorte puisque le périmètre de la région et donc de l'inspiration, s'est agrandi.

Les visiteurs ont pu admirer les œuvres de cinq peintres : Éliane Benoît, Monique Gorse, Mireille Laourde, Marcelle Mondon et Annie Taurant. Des femmes qui mettent l'accent sur les pierres ou le portrait.

La plupart d'entre elles travaillent à partir de photographies prises lors de leurs voyages.

A l'heure du vernissage, le maire Roger Gardes, entouré des élus et des représentants de l'Oracle a souligné le plaisir de la municipalité de pouvoir participer, à travers cette exposition, à la promotion des artistes amateurs de la région.

Culture (suite)

ART'AIR S'AÈRE AU FIL DE L'ARTIÈRE

Environ 80 promeneurs ont affronté, dimanche 10 septembre, le dénivelé positif de 730 m, les menant de Royat, à Thèdes, puis Berzet, pour remonter ensuite les gorges de l'Artière jusqu'à la zone humide de Saint-Genès. Le ciel ne se montrant pas particulièrement clément, les organisateurs ont alors dirigé les randonneurs vers la Maison des associations pour déjeuner à l'abri de la fraîcheur et profiter pleinement des mets succulents qui leur étaient réservés. Ce repas était à l'origine prévu dans la cour de la propriété communale de Chatrat (ancienne propriété Ogier). Seuls de courageux musiciens leur ont procuré, dans ce lieu, un intermède musical avec le groupe Rural Blues Band. Les marcheurs ont ensuite poursuivi leur balade vers Manson et Charade.

DÉCOUVERTE D'AILLEURS : LA NOUVELLE ORLÉANS

Samedi 11 novembre 2017

La commission culture, vous propose de partir à la découverte de la Louisiane, plus spécialement de la Nouvelle Orléans. On dit de la Nouvelle Orléans (Nola) que dans ses veines coule la musique !

Rendez-vous à la Maison des associations à partir de **19 heures**, accueil et apéritif en musique.

Le prix du billet d'entrée de 15 € comprend l'entrée à la soirée, l'apéritif et le repas :
- salade de crevettes à l'ananas
- gumbo accompagné de riz
- tarte aux noix de pécan et à l'érable

Les boissons seront en supplément à la buvette.

Pour les enfants, le tarif est de 10 € : poulet, pommes de terre, dessert, boisson et friandises.

Le groupe Zic Zag Caravane nous transportera dans l'univers musical de la Nouvelle Orléans.

Puis place à la danse : un Dj animera la fin de soirée.

Les réservations se feront en mairie uniquement les samedis 21 et 28 octobre et le samedi 4 novembre de 9 heures à 12 heures accompagnées obligatoirement du règlement.

Venez nombreux à cette soirée placée sous le signe de la musique jazz et de la fête !

CONCOURS PHOTO « ARBRES EXTRA ORDINAIRES »

Le concours photo, organisé par la commission culture aura lieu samedi 28 avril 2018 de 14 heures à 18 heures

Les « Arbres extra ordinaires » est donc le thème retenu pour cette édition de notre concours photo.

Les arbres extra ordinaires ce sont ces arbres peu ordinaires, de par leur taille, leur forme ou tout simplement de par leur position géographique qui peut être insolite ...

Tous les arbres peuvent être extra ordinaires. Ils sont bois mort ou bois vif, têtards ou branches folles, avec ou sans feuilles, le printemps en fleur, l'été chargés de fruits, en automne en robe pourpre ou en hiver calfeutrés sous leur noire écorce.

Tous les arbres sont extra ordinaires, mais certains plus que d'autres, à vous de les dénicher !

Ce concours est gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs, de 7 à 77 ans et au-delà bien sûr...

3 catégories sont proposées : une catégorie « jeunesse », une catégorie « espoir » (14/18 ans) et une catégorie « adulte ». Le règlement détaillé du concours et la fiche d'inscription seront disponibles ultérieurement.

A vos appareils photos !

En parallèle, la botaniste et photographe Catherine Lenne nous proposera son regard éclairé sur les arbres.

ADMR

CONFÉRENCE MALTRAITANCE / BIENTRAITANCE

L'ADMR a organisé le 15 septembre une conférence ouverte à tous, sur le thème de la maltraitance/bientraitance dans le hall de la Maison des associations.

Cette conférence était animée par un intervenant de l'association ALMA 63 (association à l'écoute de la maltraitance des adultes vulnérables âgés ou en situation de handicap)

A savoir :

- la maltraitance est un ensemble de comportements ou d'attitudes qui compromettent le bien-être d'une personne âgée ou d'un adulte handicapé ;
- la bientraitance est un ensemble d'attit udes, de comportements positifs et constants de : respect, bons soins, encouragement, aide.

Une trentaine de personnes était présente à cette conférence/débat qui interpelle et fait réfléchir à notre façon d'aborder le vieillissement et le handicap.

APRÈS-MIDI LUDIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie), le CCAS (Centre Communal d'Aide Sociale) et l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ont regroupé leurs compétences et leur volonté d'améliorer le quotidien des personnes âgées, pour proposer un après-midi de rencontre autour d'une animation musicale entrecoupée de contes, en compagnie des animateurs, Virginie et Jean-Luc.

Cette animation a eu lieu mardi 26 septembre, à la Maison des associations et a été suivie par un goûter.

LOTO

Le loto organisé par l'ADMR aura lieu **dimanche 19 novembre** à la Maison des associations à partir de 14 heures

Pensez à réserver votre après-midi

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Vers la Métropole

Au 1er janvier 2017, notre communauté d'agglomération est devenue communauté urbaine afin de se renforcer et d'accroître son rayonnement au sein de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Clermont Auvergne Métropole a ainsi été amenée à conforter ses fonctions stratégiques en s'appuyant sur de nouvelles compétences concernant l'aménagement du territoire, la gestion de l'espace public, la voirie, l'eau, l'assainissement mais aussi en confortant son implication dans le développement économique, scientifique, universitaire ou touristique.

La loi du 28 février 2017 relative à l'aménagement métropolitain a ouvert la possibilité de s'engager dans une démarche complémentaire en accédant au statut de métropole institutionnelle dès l'instant où l'agglomération compte plus de 250.000 habitants, ce qui est notre cas puisque nous arrivons aujourd'hui à 280.000 habitants environ.

Il était donc très intéressant d'intégrer ce club fermé des 22 grandes métropoles de notre pays afin de renforcer notre lisibilité et notre attractivité. Cela nous permettra ainsi de participer aux grands projets nationaux et européens dédiés aux métropoles tout en accédant à des financements spécifiques. Cela améliorera aussi notre position au cœur du Grand Clermont en relation étroite avec les différents EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) qui le composent désormais.

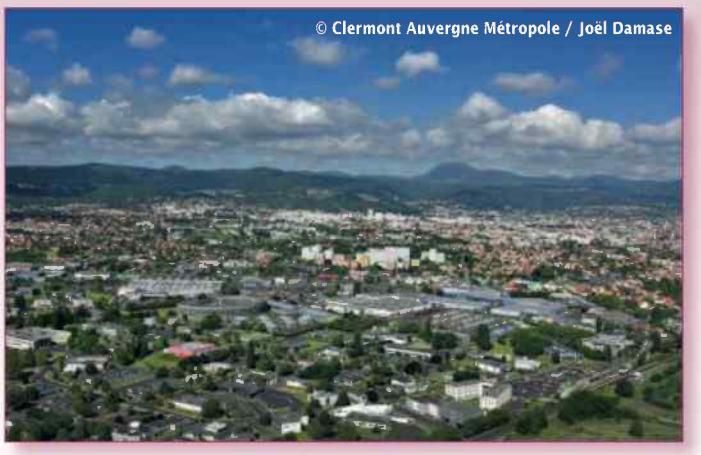
© Clermont Auvergne Métropole / Joël Damase

Pôle économique majeur de Clermont Auvergne Métropole

Pour cela il faut s'appuyer sur les compétences transférées lors du passage en communauté urbaine mais aussi les compléter par de nouvelles attributions à préparer en relation avec le département. Les discussions ont déjà commencé et, dans les 2 années suivant la création de la Métropole prévue au 1er janvier 2018, il est envisagé de transférer la voirie départementale (du moins en partie), le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement), le FAJ (Fonds départemental d'Aide aux Jeunes) et la prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires et les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale.

Avant que le préfet ne prenne l'arrêté nécessaire pour la création de notre Métropole il faut d'abord que le Conseil communautaire se prononce favorablement. C'est ce qu'il a fait à une très large majorité (69 pour, 4 contre, 9 abstentions) lors de la séance du 30 juin dernier. Il appartient désormais à chacune des 21 communes concernées de donner son avis afin d'obtenir une majorité qualifiée correspondant à l'accord des 2/3 des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population, ou la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population.

Les communes délibèrent actuellement sur cette importante décision et le Conseil municipal de Saint-Genès-Champanelle a donné son accord à l'unanimité lors de sa séance du 21 septembre. Dès que la majorité requise aura été obtenue, le président de Clermont Auvergne Métropole saisira le préfet pour qu'il prenne l'arrêté final, avec comme objectif la création de la Métropole au 1er janvier 2018, dernière étape majeure d'une évolution institutionnelle décisive concrétisée lors de ce mandat.

© Clermont Auvergne Métropole /Valentin Uta

Conseil communautaire de Clermont Auvergne Métropole

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office champanellois

13 JUILLET

Comme chaque année, la fête nationale voit converger les Champanellois vers la mairie et la Maison des associations. La municipalité, l'Office champanellois et les associations offrent à la population, en cette soirée du 13 juillet, feu d'artifice, structures gonflables et retraite aux flambeaux au son des airs traditionnels de Pérotine.

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL SÉNIORS

Les séniors de l'Office champanellois sont repartis pour une nouvelle saison, et sont prêts à défendre leurs couleurs aux finales régionales qui se déroulent à Clermont-Ferrand, le 12 octobre, toujours coachés par Maurice Ondet.

En juin, ils ont été reçus et félicités en mairie pour leurs performances exceptionnelles lors des finales du Challenge Sénior, organisées par le Comité Départemental des Offices municipaux du Sport du Puy-de-Dôme.

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office champanellois (suite)

FORUM

Affluence au forum des associations du samedi 2 septembre, organisé par l'Office champanellois. Chacun a pu se renseigner, s'inscrire ou s'investir comme bénévole et discuter avec les responsables et les animateurs des différentes associations sportives, culturelles, humanitaires ou de loisirs, adhérentes à l'Office champanellois.

LIVRE SUR LASCHAMPS ET SORTIE DE CELUI DE PARDON

« Pardon au fil des mots » : 6ème livret racontant plusieurs témoignages concernant les villages champanellois, avec l'Office champanellois et les différents comités des fêtes concernés, a vu le jour en ce début d'automne. Il reste encore quelques exemplaires pour les personnes intéressées.

Le village de Laschamps se dévoilera au cours des mois à venir, lors de réunions dans la salle du village (horaires et dates communiqués par voie de presse). Sa parution est programmée pour le début de l'été 2018. Les personnes ayant photographies, documents, archives, anecdotes à partager ou ne pouvant se déplacer, peuvent s'adresser à Béatrice Boudet, chargée de la collecte au 06 75 19 53 61.

Espoir et Solidarité

Campanelle et Canta-Ceyrat

Espoir et Solidarité, association caritative communale, a organisé le 13 mai dernier sa soirée humanitaire annuelle à la Maison des associations.

La soirée a commencé par le témoignage de Jean-Claude Raimbault et E. Meignan. Ils ont présenté un diaporama détaillant l'action engagée au Népal par l'association ANUVAM qu'Espoir et Solidarité soutient depuis 2 ans. Intervenant dans un village d'accès difficile et fortement touché par le séisme de 2015, ANUVAM contribue financièrement, techniquement et manuellement à la reconstruction, selon des normes antisismiques, des infrastructures et maisons détruites. Les photos présentées ont fortement impressionné l'assistance, tant par la dureté des conditions de travail des villageois et aidants, que par la qualité des réalisations et celle des relations qui se sont nouées entre les villageois, les représentants d'ANUVAM et les étudiants de l'école d'architecture de Lyon venus aider et conseiller les Népalais du village de Basa - Rapcha.

Un deuxième point a été consacré à l'association Ocre Rouge qu'Espoir et Solidarité soutient depuis plusieurs années. Cette association vicomtoise qui intervient dans un quartier défavorisé de Mahajanga (Madagascar) a notamment contribué à la construction d'une école qui accueille aujourd'hui plus de 300 élèves en primaire, 80 en maternelle.

Un très beau concert a été ensuite délivré par Cantaceyrat et Campanelle mêlant, avec talent, comédies musicales, gospels, et autres chants et suscitant des applaudissements chaleureux et soutenus.

Espoir et Solidarité remercie vivement l'ensemble des concertistes pour la qualité de leurs contributions et leur engagement bénévole. Merci aussi à Caroline Aguilar et à ses élèves pour la mise à disposition d'aquarelles et des toiles dont les ventes complètent la recette de la soirée. Merci enfin aux spectateurs pour leur présence, leurs encouragements et leurs dons ainsi que la municipalité pour leur soutien au travers du prêt de la salle.

La recette, les cotisations de la trentaine d'adhérents que compte aujourd'hui l'association, des dons reçus, les subventions de la commune et du Conseil départemental vont permettre à Espoir et Solidarité de poursuivre son engagement humanitaire, tourné essentiellement vers les enfants et leur scolarité, et ce au travers d'actions concrètes, durables et faisant intervenir des acteurs connus au plan local. Depuis 2006, près de 20.000 € sont ainsi distribués pour aider à la création d'une école primaire et maternelle à Madagascar, à la construction, reconstruction d'écoles, de dispensaires, ... à Sri Lanka, en Haïti, Japon, Madagascar au Népal, ...

N'hésitez pas à contacter l'Association si vous souhaitez mieux la connaître, adhérer, participer à son fonctionnement...

Ecole de Messeix

Loisirs et Rencontres : Sortie et Assemblée générale

La rentrée des aînés de Loisirs et Rencontres s'est déroulée tambour battant ! Comme d'habitude les jeudis de rencontres à la Maison des associations sont attendus avec impatience pour papoter, jouer à la belote et déguster de bons petits gâteaux ! Mais cette année a vu un groupe d'aînés partis à la recherche du passé en s'installant sur les bancs du musée de l'école à Messeix et en visitant le musée de la Toinette et la grange de Julien. Début juillet, l'assemblée générale extraordinaire a adopté les nouveaux statuts de l'association, suivie de l'assemblée générale ordinaire qui a reconduit le bureau dans son intégralité avec **Françoise Vacher** comme présidente.

Assemblée générale

Société de pétanque

Samedi 8 juillet dernier s'est déroulé le concours de pétanque annuel de Saint-Genès-Champanelle, le challenge Jacky Célarier.

La formule avait été changée cette année, le concours s'est déroulé en doublette et non plus en triplette, parfaitement géré par Michel Corgnac.

Sous une météo plutôt capricieuse, le concours rassemblait tout de même 36 équipes, et, pour la première fois depuis sa création, fut remporté par une équipe du club de Saint-Genès !

En effet, l'équipe formée par Gérard Vray et Jean-Paul Plo, permet au club de garder le précieux Challenge.

Bravo pour la performance !

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Une championne de tennis à Saint-Genès

La commune compte parmi ses habitants une jeune tennis-woman berzetoise qui n'en finit pas d'étonner par ses résultats.

Alice Tubello, puisque c'est d'elle dont il s'agit, affole les statistiques du tennis auvergnat en pointant en cette fin d'année à la 57ème place du tennis féminin français, toutes catégories d'âge confondues, alors qu'elle n'a que 16 ans.

Détectée précocement à l'âge de 5 ans alors qu'elle tape ses premières balles à l'école de tennis de Saint-Genès, elle est aussitôt prise en charge par la ligue d'Auvergne qui voit également en elle un potentiel hors du commun.

S'en suivent alors de longues années d'apprentissage avant qu'elle ne pose ses raquettes en septembre 2016 à l'ASM, club avec lequel sa carrière va connaître un nouvel essor.

Disposant d'installations de qualité, encadrée par un staff compétent et une cellule familiale attentive, Alice enchaîne pas moins de 4 heures de tennis au quotidien quand elle n'est pas en compétition, et ce, tout en poursuivant ses études. En effet, après avoir fréquenté le groupe scolaire de Saint-Genès, puis obtenu son brevet au collège de Ceyrat avec mention, elle poursuit une scolarité adaptée à domicile et intègre cette année un cursus en 1ère S.

A force de travail et dotée d'une confiance à toute épreuve, Alice a remporté cette année son premier tournoi international junior au Luxembourg et disputé la finale de celui de Clermont. Elle a également gagné le tournoi Open de Rodez où elle a épinglé au passage la 11ème joueuse française (220ème mondiale). Ce fut également ses premiers pas sur les courts des tournois internationaux séniors où elle compte notamment une victoire sur la 316ème joueuse mondiale lors du récent Open Gaz de France de Clermont.

A l'orée de la nouvelle saison, Alice s'est fixée pour objectif de poursuivre sa progression en espérant participer au tableau final des 4 tournois du grand chelem juniors dont Roland Garros tout en visant le top 100 mondial juniors et le top 700, séniors.

Nul doute qu'avec un tel talent et l'étonnante maturité dont elle fait preuve, Alice va continuer sa marche en avant. C'est tout le bien que nous lui souhaitons ainsi qu'à Franck et Françoise, ses parents, qui l'accompagnent dans cette aventure sportive.

Alice, Benjamin son frère, et ses parents

Défi VTT hors norme gagné par Franck Gély

C'est au cours d'une discussion avec un copain de la commune qu'a émergé l'idée, pour Franck Gély résidant à Pardon, de s'inscrire, 11 semaines avant le départ, à la MB Race, course de VTT au pied du Mont Blanc réputée pour être la plus dure au monde. Le parcours : Combloux-Combloux en Haute-Savoie, 140 kms, 7.000 mètres de dénivelé positif.

Après s'être assuré de répondre aux capacités physiques demandées, il s'impose un entraînement à la hauteur de son défi dans le cours laps de temps qu'il a pour se préparer. Bien sûr il ne part pas de zéro. Il pratique déjà le VTT au sein du club romagnatois le XC63 et a un passé instructif : 6ème au championnat de France et vice-champion d'Auvergne espoir dans les années 90.

Cet exploit, même s'il ne le sait pas encore, il a été construit dans une préparation physique dense et concentrée (en moyenne 13 heures de vélo par semaine, 3.500 kms, cumulé 44.000 mètres de dénivelé positif et 7 kgs en moins) et une préparation technique innovante pour lui : réglage précis de toutes les parties du vélo et apprendre à pédaler en douceur, « effleurer » les pédales plutôt que de les écraser, tourner rapidement les jambes.

Le 1er juillet 2017 à 6 heures parmi 1142 coureurs, Franck Gély est placé dans le troisième « SAS » de la ligne de départ, près de 500 coureurs sont devant lui. Un effort très important lui permet de se placer dans les 100 premiers au bout des cinq premiers kilomètres en bitume afin de ne pas être pris dans les ralentissements habituels de début de course lorsque arrivent les premiers chemins. Malgré la pluie, le froid, la boue, les racines, plus la course avance et plus il se sent bien, plus il remonte les concurrents avec dans la tête *« effleurer les manivelles, trouver l'adhérence, ne pas tomber, surveiller de temps en temps le palpitant »*. Pour l'accompagner et le soutenir deux amis sont aux points d'assistance pour être aux petits soins avec lui (massages, encouragements, ravito, ... et le nettoyage du vélo).

Dans l'ultime ascension du col de Bonjournal, Franck Gély est allé chercher la 3ème place du podium des masters 2 après un peu plus de 12 heures d'effort. Pour cette 8ème édition de la MB Race, qualifiée par le président de cette course, *« de conditions météorologiques dantesques, la plus difficile de son histoire »*, Franck Gély termine 23ème au scratch et 9ème français sur seulement 71 concurrents « Finisher » à l'arrivée.

Bravo et toutes nos félicitations pour ce défi superbement gagné ainsi qu'à l'équipe qui a construit avec lui cet exploit. Pour Franck Gély qui a trouvé une autre façon de faire du vélo, d'autres défis mûrissent dans sa tête et il applique sa devise : *« c'est possible, ne vous limitez pas ... le rêve est au bout de vos projets »*

Il remercie tous ceux qui ont partagé avec lui cette aventure mais également tous ceux qui l'ont soutenu et encouragé au quotidien avec une mention particulière pour Stéphanie son épouse, Lucie et Lisa, ses deux filles, les assistants le jour « J » Jeff et François, ses kinés Michel et M qui deviendra son préparateur physique.

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Manifestations festives et associatives

Randonnée et aligot au comité des fêtes de Manson

Don du sang

Repas de village à Beaune-le-Chaud

Fête du four à Berzet

Repas du village de Chatrat

Journée du Handball

Tournoi de Judo

Vide grenier à Theix

Feu de la Saint Jean à Beaune-le-Chaud

Fête de la danse à l'Amicale champanelloise

Repas du village de Nadaillat

Finalistes du tournoi de tennis

Repas du village de Thèdes

Tournoi de basket

A VOTRE SERVICE

Ouverture de la mairie

Tél. : 04 73 87 35 10 - Fax : 04 73 87 38 60

Adresse internet : www.saint-genes-champanelle.fr

Courriel : mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi : 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

En dehors des heures d'ouverture et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02

Agence postale communale

04 73 87 35 10

Lundi : de 14h à 17h.
Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Samedi : de 9h à 11h
Dernière levée : Lundi au vendredi : 16 heures - Samedi : 12 heures.

Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Permanences des élus

ADJOINTS :

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désèmard, 1ère adjointe, *Affaires sociales et scolaires.*
socialscolaire@saint-genes-champanelle.fr

Christophe Vial, 2ème adjoint, mardi de 17 heures à 18 heures et sur rendez-vous, *Travaux, voirie, accessibilité, voirie sylvopastorale, réseaux, agriculture*
travaux@saint-genes-champanelle.fr

Nadine Imbaud, 3ème adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Environnement, développement durable, Agenda 21
environnement@saint-genes-champanelle.fr

Yves Chauvet, 4ème adjoint, sur rendez-vous, *Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts.*
finances@saint-genes-champanelle.fr

Pascale Vieira, 5ème adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Vie associative, culture, jeunesse.
associations@saint-genes-champanelle.fr

Eric Hayma, 6ème adjoint, mardi après midi (14h30 - 18 heures) - samedi matin (9 heures- 11h30) sur rendez-vous, *Urbanisme, aménagement du territoire.*
urbanisme@saint-genes-champanelle.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, 1er conseiller délégué, *Information et communication*
communication@saint-genes-champanelle.fr

François Merlin, 2ème conseiller délégué,
Bâtiments communaux, hygiène et sécurité, sapeurs pompiers
mairie@saint-genes-champanelle.fr

Services sociaux

CCAS Contact : Florence Roussel 04 73 87 40 53

ASSISTANTES SOCIALES :

Permanences des assistantes sociales :

En mairie les 1er et 3ème lundis de 14h à 16h. **A la circonscription de l'agglomération clermontoise** (antenne de Beaumont)
30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72

Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès de la secrétaire médico-sociale : Céline Trintignac 04 73 15 06 72

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

143 bis Boulevard Lafayette - Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR : Aide à domicile en milieu rural 04 73 87 30 72
Courriel : admrstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat) 04 73 61 54 54

SSIAD de l'Artière 04 73 61 46 87

POINT INFO SENIORS 04 73 87 40 53

Services divers

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

Major : Philippe ROUX 04 73 62 60 64
Courriel : bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES :

Maternelle 04 73 87 36 96
Élémentaire 04 73 87 31 57
IME 04 73 87 35 17

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

(Garderie, pause méridienne, TAP)
Directeur Coordinateur : Yann Gouadjélia 06 33 33 80 45
Courriel : periscolaire@saint-genes-champanelle.fr

MULTI ACCUEIL 04 73 87 00 95
RAM 06 73 63 43 45

GARDERIE PÉRISCOLAIRE 06 33 33 80 45

RESTAURANT D'ENFANTS 04 73 87 37 70
Courriel : cantinescolaire.sgc@orange.fr

OFFICE CHAMPANELLOIS

www.officechampanellois.fr - **Courriel :** contact@officechampanellois.fr

SICAS

(Ecole intercommunale de musique) 04 73 61 33 39
Courriel : edm.sicas@orange.fr

LA MONTAGNE

Correspondante locale : Béatrice Boudet ..... 04 73 87 30 89 et 06 75 19 53 61
Courriel : beatrice.boudet@orange.fr

A VOTRE SERVICE

Services communautaires

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38

Courriel : bibliotheque.saintgeneschampanelle@clermontmetropole.eu
Michèle Meillerand

Horaires d'ouverture :
- mardi et vendredi de 14h à 19h
- mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 63 66 95 19

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Samedi et dimanche de 9h à 19h - Fermée les jours fériés

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 63 669 669

Formulaires sur www.clermontmetropole.eu rubrique collecte des déchets

MOOVICITÉ 04 73 87 40 83

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.

Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7h** (1re prise en charge) **à 9h30** (dernière dépose) et **de 16h30** (1re prise en charge) **à 19h30** (dernière dépose).
- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12h30**, dépose au plus tard à **14h30**.

Pour réserver :

- Composer le 04 73 87 40 83.
- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11

POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE - GENDARMERIE : 17

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS

Impasse du Rejalet - Theix

Suite à l'arrêté de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du 3 février 2012 appliqué depuis le 1er avril 2012, Saint-Genès-Champanelle rentre dans le secteur de garde de Clermont-Ferrand pour la nuit profonde (0 heure à 8 heures) et hors nuit profonde (week-end et jours fériés). La population doit en cas d'urgence joindre la régulation 63 par le 15.

Cabinet médical :
Dr Calixte CEYSSON 04 73 87 39 63
Dr Anton SAUREL 04 73 87 39 63

Cabinet dentaire :
Dr Pascale BORDERON 04 73 87 37 60

Cabinet infirmier :
Grégory PASSET 04 73 87 01 37
Isabelle REBELO 04 73 87 01 37

Cabinet de kinésithérapie 04 73 88 51 87
Pierre PALHEIRE (Kiné ostéopathe) - Sébastien ROY (Micro-Kinésithérapeute)
Grégoire MARTIN (Kiné) - Corentin GERY (Masseur kiné)

Cabinet de pédicurie podologie :
Karine CAUVIN 04 73 88 53 12

Diététicien et nutritionniste :
Thibaut LAYAT 06 60 95 62 70

Orthoptiste :
Marjorine PIC 06 41 28 41 44

OSTEOPATHE DO : Margaux MAGNAVAL 06 32 40 81 91

PHARMACIEN : Séverine DOUCHAIN (Theix) 04 73 87 36 68